



LA GÉNEROSITÉ DES FRANÇAIS

14^{ème} édition

Cécile BAZIN – Jacques MALET

Novembre 2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE : L'EVOLUTION DES DONNS DECLARES A BERCY	6
I - DONNS 2007 DECLARES A BERCY : LES CHIFFRES CLEFS	6
II - EVOLUTION DES DONNEES.....	7
A – UNE AUGMENTATION DE 7,7% DES MONTANTS.....	7
B - L'EVOLUTION ACCIDENTEE DU NOMBRE DE DECLARANTS	8
C - UN DON MOYEN DECLARE EN CONSTANTE AUGMENTATION.....	8
D - UN EFFET D'AUBAINE TOUJOURS PRESENT.....	9
III – LES DONNS EN FONCTION DES REVENUS.....	10
A - COMMENT SE REPARTISSENT DONATEURS ET MONTANTS DE DONNS ?.....	10
B - UN DON MOYEN EN FAIBLE EVOLUTION	10
C- LA PROPORTION DES DONATEURS POUR CHAQUE TRANCHE	11
D - LA NOTION DE GENEROSITE.....	11
IV – LA GENEROSITE N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES	13
A - REPARTITION DES CONTRIBUABLES EN FONCTION DE LEUR AGE.....	13
B - LA DISTRIBUTION DES DONATEURS ET DES MONTANTS	13
C - LA PROPORTION DES DONATEURS.....	14
V – APPROCHE SELON LES REGIONS.....	16
VI – APPROCHE SELON LES DEPARTEMENTS.....	17
A – LA DENSITE DES DONATEURS	17
B – LA GENEROSITE DES DONATEURS.....	19
C – UNE ESQUISSE DE TYPOLOGIE DES DEPARTEMENTS.....	21
DEUXIEME PARTIE : L'EVOLUTION DE LA COLLECTE.....	22
I- EVOLUTION DE LA COLLECTE EN FRANCE.....	22
A - NOS SOURCES	22
B - L'EVOLUTION DEPUIS 1995	22
C - EVOLUTION PAR SECTEUR EN 2008	23
D - LES DONNS ENREGISTRES PAR LES ASSOCIATIONS DIOCESAINES	27
II - L'INEVITABLE INCONSTANCE DU DON	28
TROISIEME PARTIE : A L'ECOUTE DES DONATEURS.....	30
I - CRISE : QUELS EFFETS SUR LES DONNS ?.....	30
II - LES INTENTIONS DE DONNS EN CETTE FIN D'ANNEE	31
III - UNE AUTRE FAÇON DE DONNER.....	31
IV - UNE GRANDE FIDELITE AUX ASSOCIATIONS	32
V - LE RISQUE D'AVOIR « LA TETE AILLEURS... ».....	32
VI - LES RESULTATS DETAILLES SONT A LA DISPOSITION DES COLLECTEURS	32
QUATRIEME PARTIE : LES PREMIERS FONDS DE DOTATION.....	34
I - FONDS DE DOTATION ET MECENAT : SIMPLE MODERNISATION OU REVOLUTION ?..	34
II - UN BILAN DES PREMIERS MOIS	35

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout particulièrement à remercier les experts qui nous ont aidés à préparer cette quatorzième édition annuelle :

- **Yaele AFERIAT**, directrice de l'association française des fundraisers (AFF)
- **Laurence AMAND-JULES**, présidente de Charitic.fr
- **Xavier DELSOL**, avocat, fondateur de *Juris Associations*
- **Lionel DELVIC**, avocat, Cabinet Delsol & Associés
- **Hélène DRANSSART**, présidente de l'Institut du Développement de l'Ethique et l'action pour la Solidarité (IDEAS)
- **Marie DUROS**, chargée d'études Recherches & Solidarités
- **Iwanig LE VAILLANT**, chargé d'études Recherches & Solidarités
- **Hélène PONCET, Eric DESQUESES, Pascale QUINTANA et Marc JUNG**, direction générale des finances publiques (ex DGI)
- **Jean-Louis POSTE**, Conférence des Evêques de France
- **Cédric ROIRAND**, chargé de communication IDEAS
- **Sophie RIEUNIER**, maître de conférences à l'IAE de Paris, Université Paris I.
- **Michel TERESTCHENKO**, philosophe, maître de conférence à l'Université de Reims et à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

Ainsi que les nombreuses associations qui nous font confiance depuis plusieurs années en nous transmettant les éléments utiles à nos travaux concernant leur collecte :

Action contre la faim, Afrique verte, Aide et Action, AIDES, Amnesty international, Association pour la recherche sur la sclérose en plaques (ARSEP), Association des paralysés de France, Association pour la recherche sur le cancer (ARC), Association Française contre les Myopathies (AFM), Association Française des Polyarthritiques, ATD Quart Monde, CCFD, Centre français de protection de l'enfance, CFRT Le jour du Seigneur, CFSI - Comité Français pour la Solidarité internationale, Corps mondial de secours, Croix-Rouge, Ecole des chiens guides d'aveugles de l'ouest, Electriciens sans frontières, Enfance et partage, Fédération française de cardiologie, Fondation Abbé Pierre, Fondation Notre Dame TV Kato, Fondation Raoul Follereau, Fondation d'Auteuil, Groupement d'Entreprises Françaises dans la lutte contre le cancer fédération nationale (GEFLUC), Handicap international, La Chaîne de l'Espoir, Les amis de l'Arche, La Ligue contre le cancer, Médecins Du Monde (MDM), Médecins Sans Frontières (MSF), Nos petits frères et sœurs, Ordre de Malte, Orphéopolis, Petits princes, Scouts et Guides de France, Secours Catholique, Secours Islamique, Secours populaire, Sidaction, Solidarité Laïque, Solidarités, Unicef France, Vaincre la mucoviscidose, WWF.

INTRODUCTION

Pour la quatorzième année consécutive, nous présentons cette étude sur « *La Générosité des Français* » avec un certain nombre d'informations et de travaux qui vont plus loin que les études précédentes. Et ceci grâce à des coopérations qui s'élargissent avec nos partenaires, et grâce aux remarques et suggestions de nos associations adhérentes.

Dans une première partie, notre équipe fait un point très détaillé sur les dons déclarés par les Français à l'administration fiscale : plus de six millions de foyers fiscaux représentent en effet un véritable reflet de la générosité, au fil des années, selon une approche et une méthodologie parfaitement homogènes. Le renforcement du dialogue avec la direction générale des finances publiques nous permet cette année de bénéficier d'informations très précises sur les dons consentis, selon l'âge des donateurs et selon leurs tranches de revenus, mais aussi selon les territoires.

De ce point de vue, nous présentons une analyse détaillée des spécificités de chaque département, au regard du nombre et de la générosité de ses donateurs. Elle nous permet de dresser une typologie que les chercheurs de notre comité d'experts pourront rapprocher d'autres indicateurs sociaux, économiques ou encore démographiques. Notamment pour mieux approcher et mieux comprendre les ressorts de la générosité individuelle, mais aussi les conditions favorables à une dynamique de générosité et de solidarité dans les territoires.

Dans une deuxième partie, nous faisons un bilan très détaillé de la collecte en 2008, telle qu'elle a été observée et mesurée avec précision par plus d'une centaine d'associations appartenant à notre panel, ce qui représente une collecte de près d'un milliard et demi d'euros. Bilan très intéressant puisqu'il concerne une année pendant laquelle la crise économique était déjà bien présente, notamment au cours du deuxième semestre, période la plus intense de la collecte.

Dans une troisième partie, dans le souci de bien rester en prise directe sur l'actualité, nous publions la synthèse d'une enquête ambitieuse, puisqu'elle nous a permis d'interroger plus de 3.400 donateurs français, sur leur comportement de don, et surtout sur l'attitude qu'ils envisagent en cette fin d'année. Tous les observateurs savent qu'elle est doublement décisive : c'est en effet la période la plus intense en matière d'invitation au don, de la part des associations, mais c'est aussi une période difficile, comportant à la fois des effets non négligeables de la crise économique, et un risque permanent – et préoccupant – de développement de la pandémie grippale.

Dans une quatrième partie, nous donnons la parole à Xavier DELSOL et Lionel DEVIC, experts les mieux à même de présenter le fonds de dotation, ce nouvel outil facilitant la levée de fonds privés pour les actions de mécénat et, plus largement, pour le financement d'activités d'intérêt général. Ils nous aident à faire le tour de ce dispositif, et à interpréter le premier bilan de sa mise en œuvre, avec plus d'une centaine de fonds créés en quelques mois.

Cet avant-propos ne saurait se terminer sans l'expression d'un souhait très sincère : celui de voir un nouvel élan donné à la générosité en France, dont on sait qu'elle est très réelle, mais encore trop peu partagée. Et pour cela les efforts de chacun sont

indispensables : les associations pour dialoguer plus encore avec leurs donateurs, les donateurs – et plus encore les donateurs potentiels – pour être plus à l’écoute des projets des associations, et sans doute aussi plus exigeants, et les pouvoirs publics pour encourager aussi la générosité, notamment en améliorant son accompagnement fiscal, non pas en quantité, mais en qualité pour le simplifier et mieux le faire connaître.

L’objet de notre réseau associatif d’experts au service de toutes les formes de solidarités nous conduit à observer ce qui se passe dans notre Pays, à la fois au travers de données chiffrées, et à partir du comportement des donateurs. Notre crédibilité dépend bien évidemment de notre neutralité quant aux différentes formes de solidarités, quant aux causes, et quand aux associations qui les portent. Dans la mesure où un débat s’est ouvert et va probablement s’étendre à l’ensemble de la collecte en France, il a semblé utile d’indiquer ici quelques constats fondamentaux :

Toute querelle initiée en direction d’une association, particulièrement au moment le plus intense de la collecte, ne peut qu’affaiblir l’ensemble du dispositif organisé par les associations en faveur de la générosité.

Le donateur sait parfaitement ce qu’il veut : Près de 50% déclenchent leur don, *après mûre réflexion en faveur d’une action précise*, et environ 40% conjuguent coup de cœur et réflexion. Pour soutenir une association, 70% des donateurs *attendent impérativement une présentation claire de ses valeurs et de ses missions*, et 20% aimeraient bien disposer de ces informations avant de donner. Le donateur sait d’autant plus ce qu’il veut qu’il a quelques préférences selon son âge, son sexe ou encore ses caractéristiques socioprofessionnelles. Lorsque le donateur a trouvé le projet – ou les projets qui le motivent, il est très fidèle à l’association concernée : plus des deux tiers des donateurs donnent ainsi très régulièrement à une ou à plusieurs associations.

La générosité en France se nourrit de multiples initiatives originales, qui s’enrichissent mutuellement. Du reste, plus des deux tiers des donateurs donnent à deux associations au moins. Parmi ces initiatives originales, citons quelques exemples : les Restos du cœur à partir de 1985, le Téléthon à partir de 1987, le parrainage d’enfants des pays en difficulté, le Sidaction, et plus récemment l’opération pièces jaunes, ou encore l’initiative de La voix de l’enfant s’appuyant sur le don par SMS... Chacun de ces exemples présente une originalité, s’adresse à des publics très larges et différents, et a pu bénéficier d’une utile médiatisation. Chacun de ces exemples constitue une sorte d’école du don, initiation indispensable, notamment chez les plus jeunes. Alors faut-il briser ces élans, risquer de casser ce qui fonctionne, pour une hypothétique régulation de la générosité ? Comme si le principe des vases communicants pouvait être imaginé ici, et comme si on pouvait indiquer aux Français comment et vers qui ils doivent donner !

L’intelligence exige que l’on multiplie, au contraire, les opportunités pour les associations de s’adresser aux donateurs potentiels, pour élargir le cercle trop limité des 25% de Français qui donnent aujourd’hui régulièrement et significativement. Et les nouvelles technologies permettent maintenant ce nouvel élan, au-delà de la médiatisation, et constituent pour les associations et aussi pour ceux qui veulent les aider, un outil précieux, peu coûteux, interactif, à la portée de toutes les associations.

CECILE BAZIN – JACQUES MALET¹

¹ Respectivement directrice fondatrice et président de Recherches & Solidarités.

PREMIERE PARTIE

L'EVOLUTION DES DONS DECLARES A BERCY

Une observation très fine des dons consentis, selon les tranches de revenus, selon les générations, et selon les régions, permet aux collecteurs de disposer d'informations particulièrement utiles. Ces données correspondent aux dons consentis au cours de l'année 2007. Et, figurant dans les déclarations de revenus déposées à la fin du premier semestre 2008, elles sont situées dans une continuité que nous garantissons de par notre expérience du sujet. Elles peuvent éclairer sur les tendances fines de la générosité.

La présentation est volontairement ramassée, pour aller à l'essentiel. Sachant que le lecteur pourra se reporter aux éditions antérieures de cette étude, et notamment à l'ouvrage édité dans la collection *Associations et citoyenneté*.² Manifestement, l'année 2007 a correspondu à une reprise de la générosité, après la respiration que les Français ont semblé vouloir s'accorder en 2005 et 2006, suite à la collecte exceptionnelle (fin 2004), liée au drame du tsunami en Asie.

I - DONS 2007 DECLARES A BERCY : LES CHIFFRES CLEFS

Montant total des dons présentés à l'administration fiscale dans le cadre de la déclarations des revenus : 1,696 milliard d'euros.

Nombre de foyers fiscaux ayant présenté une déclaration de don : 6,048 millions³

Estimation du don moyen déclaré par foyer fiscal en 2007 : 280 euros.

Parmi les donateurs imposables, 23.000 déclarations (0,5%) ont été jugées non recevables, et n'ont pas été prises en compte au titre des réductions fiscales, pour un montant total de 23 millions d'euros.

Parmi les donateurs non imposables, 928.000 déclarations (soit 70% des donateurs non imposables)⁴ n'ont pas été prises en compte et n'ont pas bénéficié de la réduction. Ces déclarations correspondent à un montant total de 163 millions d'euros de dons.

Nous confirmons notre estimation selon laquelle on a dépassé 3 milliards d'euros de dons en 2007. Estimation calculée à partir des dons déclarés, de la proportion de ce qu'ils représentent par rapport à l'ensemble des dons effectués par chèque, virement ou Internet, et à partir de l'estimation de la proportion que représentent les dons effectués en espèces.

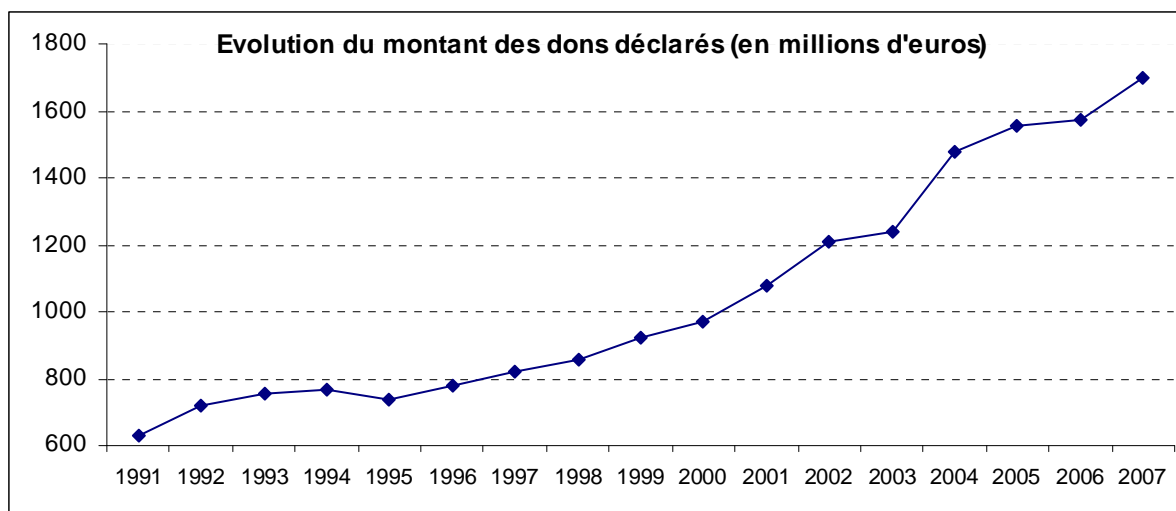
² *La générosité des Français* – Mars 2009 – GUALINO éditeur.

³ Sans compter deux fois les foyers qui ont présenté une déclaration dans différentes catégories fiscales (aide aux personnes en difficulté et autres dons).

⁴ Une proportion de 30% des donateurs non imposés sont devenus non imposables, notamment par la réduction d'impôt obtenue à partir des dons déclarés. Ceux-ci ont donc été bien pris en compte.

II - EVOLUTION DES DONNEES

A – UNE AUGMENTATION DE 7,7% DES MONTANTS

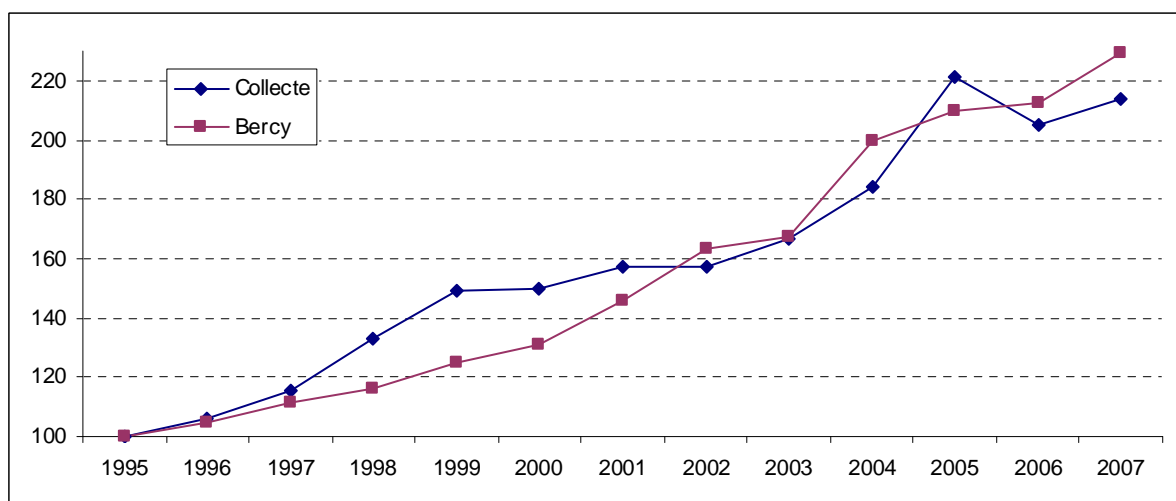


Source : Direction générale des finances publiques – Traitement r & S.

La progression de l'année 2007 fait suite à une relative stagnation observée en 2005 et 2006. La progression de l'année 2004 s'explique à la fois par l'effet Tsunami et par l'incitation provoquée par les mesures fiscales portées par la loi du 1^{er} août 2003.

Parallèlement à l'étude annuelle des déclarations de dons à Bercy, nous avons constitué au fil des années, un échantillon représentatif des collecteurs dans les principaux domaines. Pour établir les variations d'une année sur l'autre, nous travaillons à périmètre de collecte constant. Au titre de l'année 2007, en comparaison avec l'année 2006, notre échantillon correspondait à près de 80 collecteurs, actifs dans tous les domaines d'intervention, et réunissant près de 1,3 milliard d'euros en 2007. Cette année-là a vu une augmentation un peu supérieure à 4,5% en euros courants.

Le graphique suivant présente l'évolution comparée de la collecte observée dans notre panel (1,3 milliard d'euros en 2007), et des déclarations de dons à Bercy. Il est présenté en base 100 à partir de l'année 1995.

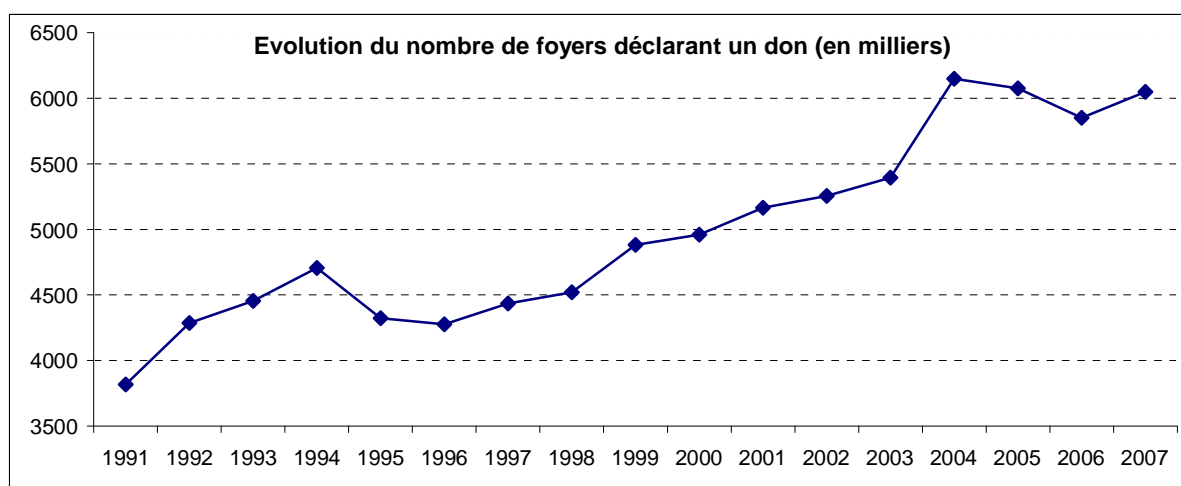


Sources : Direction générale des finances publiques – Panel de collecte R & S - Traitement R&S.

La corrélation observée entre les deux courbes est très significative (0,965). Quelques différences apparaissent certaines années : en 2004, l'incitation de la loi de 2003 a joué et la proportion des déclarants a légèrement augmenté. En 2005, les associations ont reçu des dons liés au Tsunami, notamment de la part de nouveaux donateurs n'ayant pas forcément le réflexe de les déclarer.

En 2007, une différence apparaît entre la progression de la collecte (4,5%) et la progression plus forte des montants déclarés (7,7%). Elle pourrait être la conséquence des efforts réalisés par les collecteurs pour expliquer aux donateurs l'intérêt de bonifier leurs dons grâce à des réductions d'impôt.

B - L'EVOLUTION ACCIDENTEE DU NOMBRE DE DECLARANTS

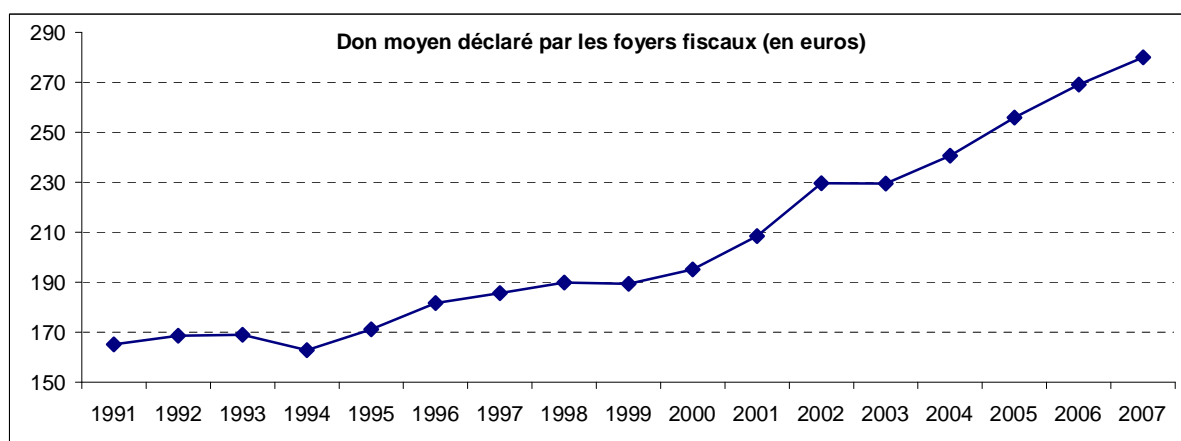


Source : Direction générale des finances publiques – Traitement R & S.

Après une année 2004 exceptionnelle (+ 14%), un repli a été observé en 2005 et 2006 : parmi les 10% de Français qui ont donné pour la première fois pour le Tsunami, un certain nombre ont déclaré ces dons, et n'ont pas renouvelé ce geste aux cours des années suivantes.

L'année 2007 marque une nouvelle progression (3,35%) dont on voit qu'elle vient très exactement en prolongement de la pente observée entre 1999 et 2003. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas d'événement exceptionnel, l'augmentation est assez régulière.

C - UN DON MOYEN DECLARE EN CONSTANTE AUGMENTATION

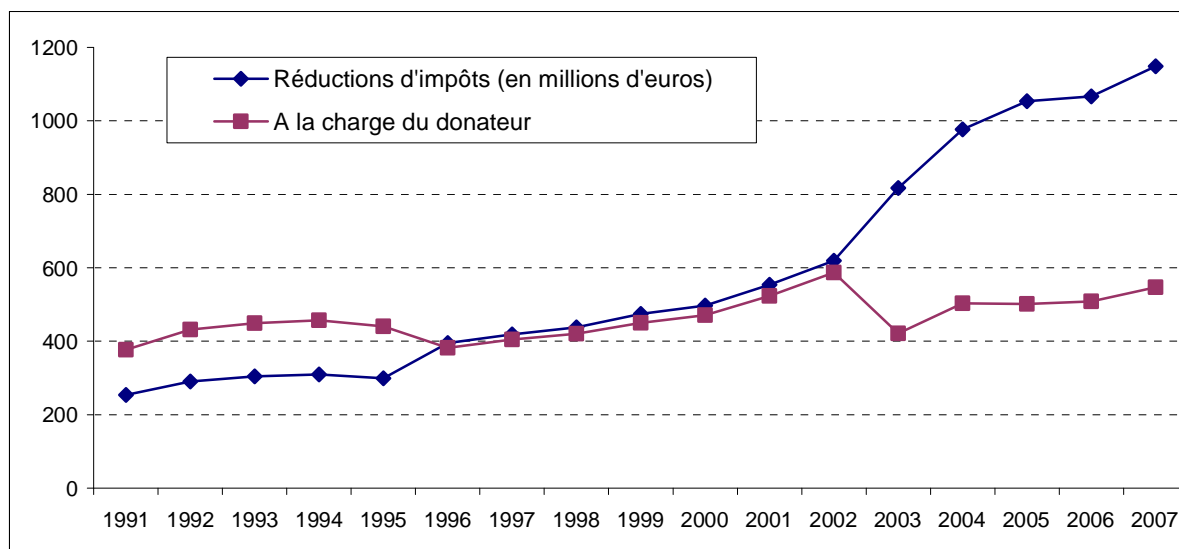


Source : Direction générale des finances publiques – Traitement r & S.

L'année 2003 fait exception dans cette courbe, concernant la période récente : depuis, la variation se situe entre 4 et 6% chaque année (4% en 2007). Cette augmentation peut être considérée comme positive (en 2004 et en 2007), dans la mesure où elle correspond à un élan de générosité. Mais elle doit être considérée comme négative, en 2005 et 2006, car elle résulte mécaniquement de la réduction du nombre de déclarants (cf le graphique précédent) – les plus déterminés et généreux demeurant dans les résultats, ce qui fait monter d'autant le don moyen.

D - UN EFFET D'AUBAINE TOUJOURS PRESENT

Le graphique suivant présente les évolutions respectives des réductions d'impôts accordées, et des montants de dons restant à la charge des donateurs.



Source : Direction générale des finances publiques – Traitement r & S.

Comme nous l'avons largement expliqué dans les éditions précédentes, les incitations fiscales, comme leur nom l'indique - mais comme la réalité ne l'indique pas - étaient destinées à encourager les Français à donner plus.

Certes, ils ont donné en 2007 un milliard d'euros de plus qu'en 1991, mais la quasi-totalité de cette progression, soit 895 millions d'euros, provient de l'augmentation de la réduction d'impôt. Les multiples raisons de cet échec se situent dans des dispositions fiscales dont nous avons déjà démontré les multiples défauts, et dans le fait que les Français n'ont pas compris le parti qu'ils pouvaient en tirer pour être plus généreux.

Mais en dépit du temps – et de l'argent – perdus pour les associations depuis de nombreuses années – et notamment avec l'occasion manquée de 2003 –, il n'est peut-être pas trop tard, si les parlementaires se mettent enfin au travail pour traiter ce sujet aussi sérieusement qu'il le mérite. Il n'est peut-être pas trop tard, non plus, pour que les collecteurs parlent enfin d'une même voix, ce qui ne serait que naturel pour des organismes dont l'objectif même est de développer la solidarité.

Point n'est besoin d'une nouvelle loi : celle qui a été votée à l'unanimité des parlementaires le 1^{er} Août 2003 convient parfaitement, sous réserve qu'elle retrouve son esprit et son contenu, dénaturés moins de six mois plus tard par un amendement n'ayant donné lieu à aucune discussion ni à aucune concertation.

III – LES DONNÉES EN FONCTION DES REVENUS

AVERTISSEMENT : Pour ce chapitre, nous travaillons exclusivement à partir des donateurs imposables. Il convient en effet de partir de données homogènes, construites à partir de foyers fiscaux qui ont un intérêt à déclarer leurs dons, dans la mesure où ils peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt, et dans la mesure où ils disposent de moyens leur permettant de donner, dès lors qu'ils sont imposables.

A - COMMENT SE REPARTISSENT DONATEURS ET MONTANTS DE DONNÉES ?

Un premier tableau présente la répartition des donateurs déclarant un don et les montants des dons déclarés, en fonction du revenu imposable.

Tranche de revenu net imposable (en euros)	Répartition des donateurs		Répartition des dons déclarés	
	2006	2007	2006	2007
Moins de 15 000	4%	3%	3%	2%
15 001 à 19 000	8%	8%	4%	4%
19 001 à 23 000	9%	9%	5%	5%
23 001 à 31 000	21%	21%	14%	13%
31 001 à 39 000	17%	16%	13%	13%
39 001 à 78 000	32%	33%	35%	36%
Plus de 78 000	9%	10%	26%	27%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement R & S.

En 2007, les donateurs situés dans une tranche de revenu imposable inférieure à 39.000 euros représentent 57% de l'ensemble des donateurs, et ils déclarent 37% du montant total des dons. A l'inverse, les contribuables des deux plus hautes tranches de revenus fournissent 43% des donateurs (+ 2% entre 2006 et 2007) et 63% des montants de dons déclarés (+ 2% entre 2006 et 2007).

B - UN DONNÉES MOYEN EN FAIBLE EVOLUTION

Le tableau suivant présente le don moyen pour chaque tranche de revenu, avec la comparaison entre 2006 et 2007.

Tranche de revenu net imposable (en €)	Don moyen 2006	Don moyen 2007	Variation 2006/2007
12 001 à 13 500	108	102	- 6,0%
13 501 à 15 000	114	116	+ 1,9%
15 001 à 19 000	123	125	+ 2,1%
19 001 à 23 000	140	143	+ 1,5%
23 001 à 31 000	167	169	+ 1,5%
31 001 à 39 000	200	205	+ 2,5%
39 001 à 78 000	290	297	+ 2,3%
Plus de 78 000	752	788	+ 4,8%

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement r & S.

Le don moyen déclaré a progressé à partir de la tranche des contribuables de plus de 13.500 euros nets. Jusqu'à 31.000 euros, cette progression est un peu supérieure à l'inflation mesurée par l'INSEE en 2007 (1,5% environ). Pour la seule dernière tranche, la variation est plus nette.

On notera que hormis pour la première tranche du tableau (don moyen en baisse de 6%) et pour la dernière tranche (don moyen en hausse de 4,8%), le don moyen évolue sensiblement de la même manière, depuis un revenu imposable de 13.500 euros, jusqu'à un revenu imposable de 78.000 euros. On aurait pu imaginer un autre bilan, un peu plus en rapport avec le niveau de revenus.

C- LA PROPORTION DES DONATEURS POUR CHAQUE TRANCHE

Le tableau suivant présente, pour chaque tranche d'imposition, la proportion des donateurs imposables par rapport au total des foyers imposables recensés par l'administration fiscale.

Tranches de revenu (en euros)	Proportion de donateurs imposables par rapport au total des foyers imposables	
	2006	2007
12 001 à 13 500	5,0%	4,7%
13 501 à 15 000	6,8%	6,6%
15 001 à 19 000	12,4%	12,1%
19 001 à 23 000	17,3%	17,1%
23 001 à 31 000	25,0%	25,0%
31 001 à 39 000	31,3%	31,4%
39 001 à 78 000	44,3%	44,4%
Plus de 78 000	57,2%	57,4%
Ensemble	23,9%	24,2%

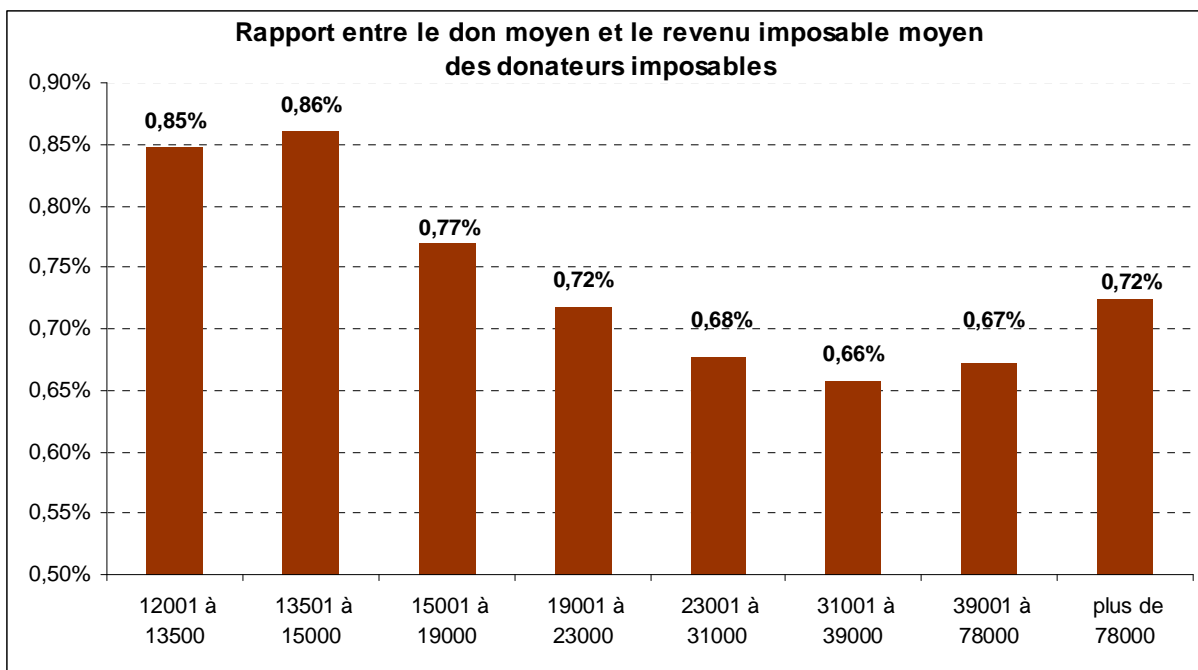
Source : Direction générale des finances publiques – Traitement r & S.

On observe une relative stabilité puisqu'il faut aller jusqu'à la décimale pour déceler quelques variations. Elles vont systématiquement dans le même sens, avec une légère diminution de la proportion, pour quatre tranches allant jusqu'au revenu imposable de 23.000 euros, l'équilibre se faisant pour la tranche des contribuables déclarant entre 23.000 et 31.000 euros. Elles s'expriment en sens inverse, pour les trois dernières tranches.

D - LA NOTION DE GENEROSITE

Il s'agit bien de ce que l'on donne par rapport à ce que l'on gagne. Pour la première fois, nous avons demandé à la DGFIP⁵ de nous indiquer le montant des revenus imposables déclarés par les donateurs eux-mêmes, pour chaque tranche de revenu net. Il nous est donc possible de fournir avec précision le rapport entre le don moyen déclaré, et le montant moyen du revenu imposable des donateurs concernés, et ceci pour chaque tranche de revenus.

⁵ Direction Générale des Finances Publiques



Source : Direction générale des finances publiques – Traitement R & S.

Avec une plus grande précision cette fois, nous obtenons la même tendance, selon laquelle la générosité est plus forte chez les contribuables les plus modestes.

Un calcul très simple permet de constater que si les contribuables des trois dernières tranches (plus de 31.000 euros) donnaient seulement dans la même proportion que les contribuables modestes (0,85%), le produit reçu par les associations serait supérieur de 192 millions d'euros chaque année.⁶

Sans trop aller dans les détails, indiquons que le dispositif – a priori incitatif – proposé aux contribuables imposés sur la fortune, ne connaît pas le succès escompté : la loi du 21 août 2007, Travail, emploi, pouvoir d'achat (TEPA), permet aux intéressés de bénéficier d'une réduction de leur ISF, correspondant à 75% de leurs dons à des organismes d'intérêt général⁷, dans la limite de 50.000 euros.

En juin 2008, le montant déclaré à ce titre a été de 50 millions d'euros, et il a été de 65 millions en juin 2009. Certes, il semble y avoir une certaine montée en puissance. Certes, le sondage réalisé par la Fondation de France peut conduire à un espoir raisonnable : à la question « *la possibilité de réduire son ISF en faisant un don peut-elle redonner du sens au mot solidarité dans l'expression « impôt de solidarité sur la fortune »* », 33% des personnes concernées répondent « *oui tout à fait* » et 31% choisissent l'expression « *oui plutôt* ».

La réalité est plus blafarde : en 2008, la DGFIP a ainsi enregistré 19.000 déclarations de dons à ce titre, avec une moyenne de 2.600 euros de dons. Ceci représentait moins de 4% des contribuables imposés. Marge de progression considérable, si l'on compare les bonnes intentions (64%) et le passage à l'acte (4%).

⁶ Ce bilan chiffré, déjà constaté dans notre édition 2008, avait été repris par le Haut commissaire aux solidarités actives, lors d'interventions dans la presse.

⁷ Selon des critères limitatifs très précis.

IV – LA GENEROSITE N’ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES

AVERTISSEMENT : Pour ce chapitre, nous travaillons à partir des donateurs imposables et des donateurs non imposables. Ceci pour élargir l’observation au plus grand nombre de jeunes donateurs, moins fréquemment imposables.

A - REPARTITION DES CONTRIBUABLES EN FONCTION DE LEUR AGE

Pour bien analyser les questions de générosité, de ce point de vue, il est indispensable de partir des revenus moyens imposables, pour chaque tranche d’âge. Ce premier tableau montre la ventilation des contribuables (imposables et non imposables).

Tranche de revenu	Moins de 29 ans	30 – 39 ans	40 – 49 ans	50 – 59 ans	60 – 69 ans	Plus de 70 ans	Total
0 à 7 500 €	30%	19%	17%	15%	14%	23%	20%
7 501 à 9 000 €	7%	4%	3%	3%	4%	8%	5%
9 001 à 10 500 €	8%	4%	3%	3%	4%	7%	5%
10 501 à 12 000 €	10%	5%	4%	3%	4%	5%	5%
12 001 à 13 500 €	10%	6%	5%	4%	5%	6%	6%
13 501 à 15 000 €	8%	7%	5%	4%	5%	7%	6%
15 001 à 19 000 €	13%	14%	12%	11%	13%	14%	13%
19 001 à 23 000 €	6%	10%	9%	9%	9%	6%	8%
23 001 à 31000 €	5%	12%	14%	15%	16%	12%	12%
31 001 à 39 000 €	2%	8%	10%	11%	9%	5%	7%
39 001 à 78 000 €	1%	9%	15%	17%	13%	6%	10%
Plus de 78 000 €	0%	2%	4%	5%	3%	1%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement r & S.

Les tranches des moins de 29 ans et des plus de 70 ans présentent certaines similitudes, avec une forte proportion de foyers à revenu imposable faible (73% de moins de 15.000 euros chez les moins de 29 ans, et 56% chez les plus de 70 ans, pour une moyenne générale de 47%) et une assez faible proportion de foyers à très hauts revenus (3% de plus de 31.000 euros chez les moins de 29 ans et 13% chez les plus de 70 ans, pour une moyenne générale de 19%). C’est la tranche des 50 – 59 ans qui présente les revenus imposables moyens les plus élevés.

B - LA DISTRIBUTION DES DONATEURS ET DES MONTANTS

Le tableau suivant présente la répartition des donateurs imposables et non imposables réunis, en fonction des tranches d’âge. Et la même répartition en fonction des montants déclarés.

Tranche d’âge	Ventilation des donateurs		Ventilation des montants de dons	
	2006	2007	2006	2007
Moins de 29 ans	3,4%	3,6%	2,0%	2,2%
30 – 39 ans	9,6%	9,7%	7,1%	7,2%
40 – 49 ans	15,7%	15,5%	13,9%	14,5%
50 – 59 ans	19,7%	19,2%	19,1%	18,9%
60 – 69 ans	18,9%	19,3%	19,4%	20,0%
Plus de 70 ans	32,8%	32,7%	38,4%	37,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement r & S.

Il est utile que les collecteurs sachent que près de 29% des donateurs déclarant un don ont moins de 50 ans. Ils représentent environ 23% des montants des dons.

La comparaison entre les résultats 2006 et 2007 montre une augmentation – plutôt encourageante – de la place des moins de 40 ans : ils représentaient 13% des donateurs en 2006 et ils représentent 13,3% en 2007. De même, ils représentaient 9,1% des dons déclarés en 2006 et représentent 9,4% en 2007.

A l'inverse, on note une baisse assez sensible de la proportion des dons que déclarent les plus de 70 ans : ils représentaient 38,4% en 2006 et se situent à 37,2% en 2007.

C - LA PROPORTION DES DONATEURS

Nous disposons pour la première fois des informations permettant de faire un bilan général des dons déclarés par les contribuables en fonction de leur âge, en pouvant le comparer à la répartition générale des contribuables.

Le tableau suivant présente donc la proportion des foyers fiscaux déclarant un don, qu'ils soient imposables ou non imposables, par rapport au total des foyers fiscaux imposables et non imposables.

Tranche d'âge	Proportion des foyers donateurs par rapport au total des contribuables
Moins de 29 ans	3%
30 – 39 ans	9%
40 – 49 ans	14%
50 – 59 ans	20%
60 – 69 ans	29%
Plus de 70 ans	30%
Ensemble	17%

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement R & S.

Les moins de 29 ans sont moins enclins que les autres à déclarer leurs dons à l'administration fiscale, d'autant plus qu'ils privilégient souvent le don en espèces, de la main à la main, et le don par SMS.

Les collecteurs pourront constater que la proportion de donateurs grimpe assez vite jusqu'à la tranche des 40 – 49 ans, avec un contribuable sur sept déclarant un don à l'administration fiscale.

S l'on parvient à une proportion de l'ordre de 30% chez les plus de 60 ans, ce qui confirme bien ce que constatent les collecteurs, il serait judicieux de prendre en compte la générosité des plus jeunes générations, aujourd'hui nettement moins sollicitées.

Mais pour cela, il faut tenir compte des opportunités de donner, pour chacune des générations, notamment à partir des sollicitations dont elles font l'objet.

Rappelons rapidement cet extrait de notre publication⁸ :

Et pour bien montrer que cette sollicitation est aujourd'hui déséquilibrée, nous présentons ci-après le résultat de notre enquête, « A l'écoute des donateurs », réalisée en juin 2008. Il est éloquent.

Vous diriez que vous êtes contacté par des associations (courrier ou téléphone), en % :

	18-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et +
Moins d'une fois par mois	63	53	43	40	30
Environ une fois par mois	16	16	24	20	22
Plus d'une fois par mois	9	12	11	18	24
Presque chaque semaine	2	7	8	7	14
Vous ne savez pas trop	10	12	14	15	10
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête R & S – Juin 2008.

Si l'on prend en compte les donateurs qui reçoivent plus d'une sollicitation par mois, la proportion est assez stable entre 30 et 50 ans, soit un peu moins de 20%. Elle grimpe à 25% entre 50 et 60 ans, pour exploser à 38%, en moyenne, chez les plus de 60 ans.⁹

Et point n'est besoin de donner beaucoup pour être souvent sollicité : c'est ainsi que 17% de ceux qui donnent globalement entre 45 et 75 euros par an sont sollicités plus d'une fois par mois. Cette proportion augmente à 21% chez ceux qui donnent annuellement entre 75 et 150 euros. C'est dire si nombre de ces sollicitations arrivent en pure perte.

Comme l'avait parfaitement démontré Sophie RIEUNIER¹⁰, chaque génération est particulièrement sensible à des formes particulières d'appel au don, le mailing étant très loin d'être universel. Une réflexion – pourquoi pas d'une manière concertée entre associations – serait utile pour mobiliser plus encore les nouvelles technologies, dans un objectif de conquête des jeunes générations.

⁸ La générosité des Français – GUALINO éditeur – Mars 2009, pages 37-38.

⁹ Cette proportion augmente sensiblement encore au-delà de 70 ans.

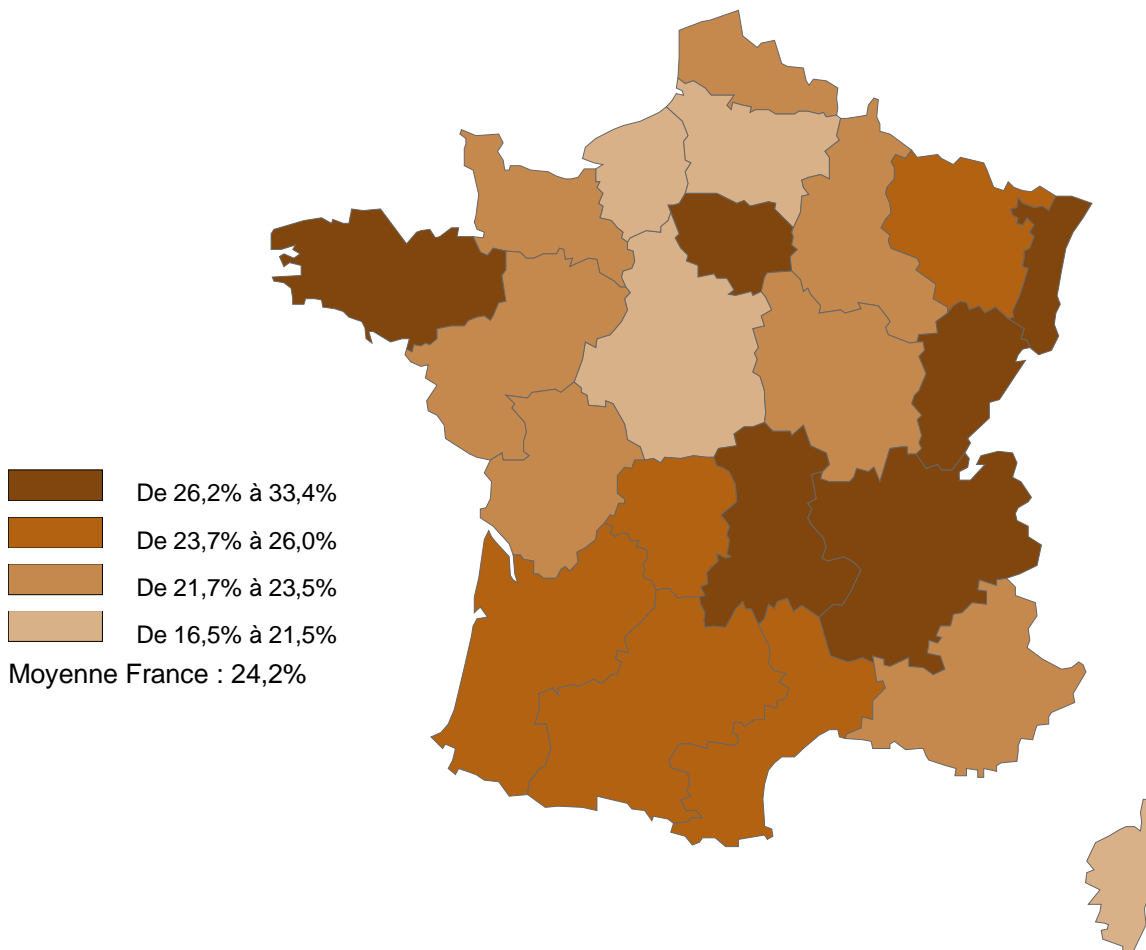
¹⁰ La générosité des Français – Edition 2008 – GUALINO Editeur.

V – APPROCHE SELON LES REGIONS

AVERTISSEMENT : Pour ce chapitre, nous travaillons exclusivement à partir des donateurs imposables. Ceci pour éviter le biais que représentent les différences importantes en matière de revenus, entre les territoires.

Une carte de France présente la densité des donateurs imposables dans les régions. Elle a été construite sur la base du rapport entre les contribuables imposables déclarant un don à l'administration fiscale, et l'ensemble des contribuables imposables d'une région donnée. Ce rapport ne tient pas compte du montant de don déclaré, ne prend pas en compte les dons des contribuables non imposables et permet ainsi de mettre les régions en situation de comparaison quant à la densité des donateurs.

Elle montre cette diagonale généreuse que nous constatons depuis de nombreuses années ainsi que la générosité francilienne et bretonne.



Fait avec Philcarto - <http://philcarto.free.fr>
Sources : Recherches & Solidarités

Mais pour approcher les comportements d'une manière plus fine, le découpage départemental fournit un outil bien plus précis, mis en œuvre dans le chapitre suivant.

VI – APPROCHE SELON LES DEPARTEMENTS

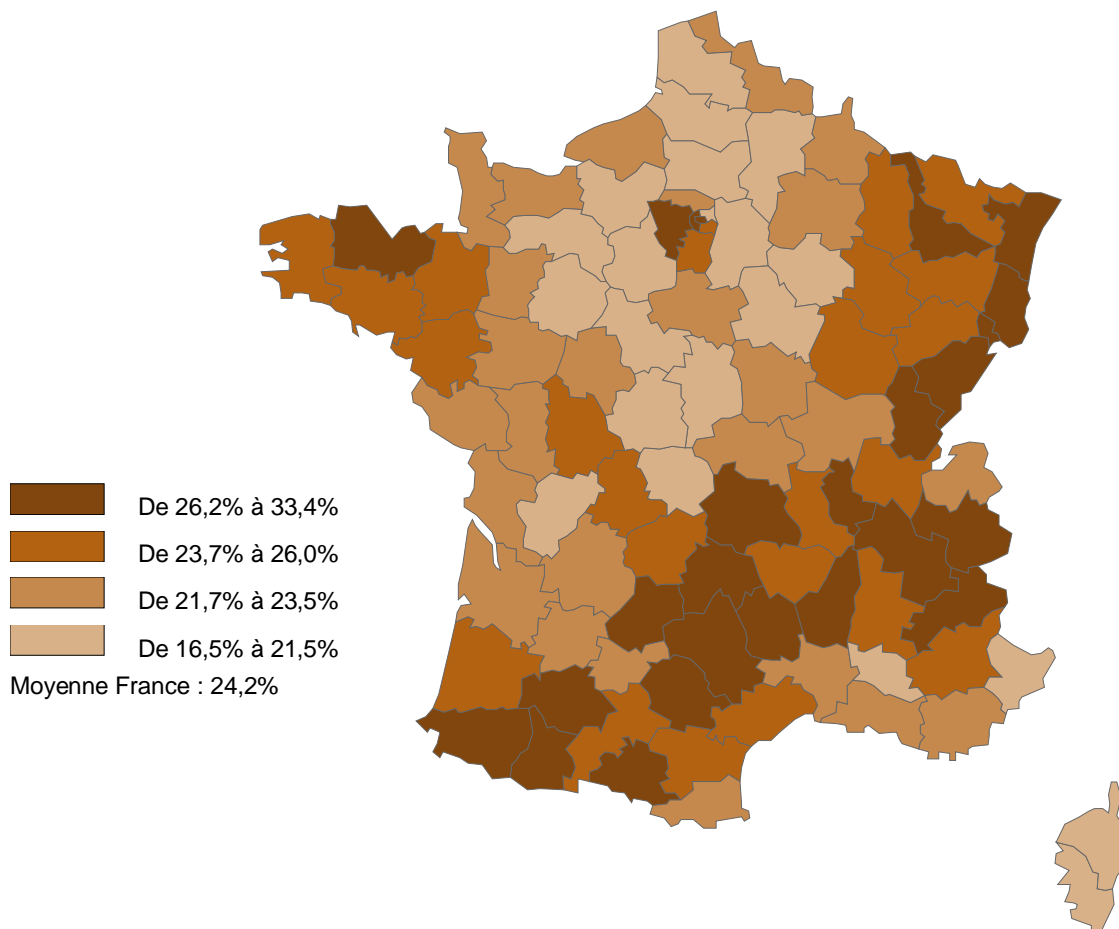
Selon une observation très fine, à partir de chaque département, il est possible d'aller au plus près du territoire national. Et de distinguer plusieurs critères.

A – LA DENSITE DES DONATEURS

METHODE : Pour obtenir ce premier indicateur, nous ne prenons en compte que les foyers donateurs imposables d'un département, et nous le rapportons au total des foyers imposables du même département, et ce pour une même année. Nous ne tenons pas compte du montant donné, mais du seul fait de donner et de déclarer ce don à l'administration fiscale.

Pour les collecteurs, cet indicateur permet de savoir quels sont les départements dans lesquels ils ont le plus de chance de recruter des donateurs, proportionnellement à la cible des foyers imposables, a priori la plus en mesure de donner.

La carte de France suivante permet de dresser un bilan à partir des dons effectués en 2007 et déclarés en 2008. Elle montre, d'une manière détaillée, comment se construit cette diagonale généreuse que nous observons depuis de nombreuses années et qui est présentée précédemment au niveau régional.



Fait avec Philcarto - <http://philcarto.free.fr>
Source : DGFIP – Traitement Recherches & Solidarités

Le tableau suivant présente le début et la fin de ce classement.

Rang des départements pour la densité de leurs donateurs imposables			
Début du classement	Rang	Fin du classement	Rang
HAUT RHIN	1	CHARENTE	84
PARIS	2	AISNE	85
BAS RHIN	3	INDRE	86
HAUTS DE SEINE	4	PAS DE CALAIS	87
YVELINES	5	SEINE ET MARNE	88
DOUBS	6	SARTHE	89
PYRENEES ATLANTIQUES	7	SOMME	90
SAVOIE	8	EURE ET LOIR	91
RHONE	9	EURE	92
HAUTES-ALPES	10	OISE	93
LOZERE	11	SEINE-SAINT-DENIS	94
JURA	12	CORSE	95

Source : DGFIP – Traitement R&S.

Figurent en tête de classement les pointes de cette diagonale généreuse, partant du sud-ouest avec les Pyrénées atlantiques, et allant jusqu'au nord-est, avec les deux départements d'Alsace.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser – malheureusement – il n'y a strictement aucune corrélation, d'un département à l'autre, entre cette proportion de foyers donateurs, parmi les foyers imposables, et le revenu moyen de ces mêmes foyers imposables. Nous avons au contraire noté de très grandes différences de ce point de vue, comme le montre le paragraphe suivant.

ANALYSE DE LA DENSITE DES DONATEURS

METHODE : Nous rapprochons le rang du département, quant à la proportion de foyers donateurs imposables qu'il affiche, par rapport au total de ses foyers imposables, et le rang de ce même département quant au revenu moyen des foyers imposables.

On aurait pu s'attendre à ce que les départements bénéficiant du revenu moyen le plus important figurent parmi ceux qui présentent la plus forte proportion de donateurs, et inversement. La réalité est toute différente, et le tableau suivant présente ce différentiel de classement, en positif ou en négatif.

Classement en fonction du différentiel densité des donateurs - revenu moyen			
LOZERE	1	SEINE MARITIME	84
ARIEGE	2	CALVADOS	85
CANTAL	3	HAUTE SAVOIE	86
HAUTES PYRENEES	4	BOUCHES DU RHONE	87
HAUTE LOIRE	5	VAR	88
JURA	6	CORSE	89
ARDECHE	7	EURE	90
AVEYRON	8	EURE ET LOIR	91
HAUTES-ALPES	9	VAL D'OISE	92
HAUTE SAONE	10	ALPES MARITIMES	93
HAUTE MARNE	11	OISE	94
GERS	12	SEINE ET MARNE	95

Source : DGFIP – Traitement R&S. Lecture : La Lozère est classée au 12^{ème} rang pour la densité de ses donateurs et au 98^{ème} rang pour ses revenus moyens : son différentiel positif est de 87 rangs et la place en tête de ce tableau. La Seine et Marne est classée au 88^{ème} rang pour la densité de ses donateurs et au 14^{ème} rang pour ses revenus moyens : son différentiel négatif est de 74 et la place en fin de ce tableau.

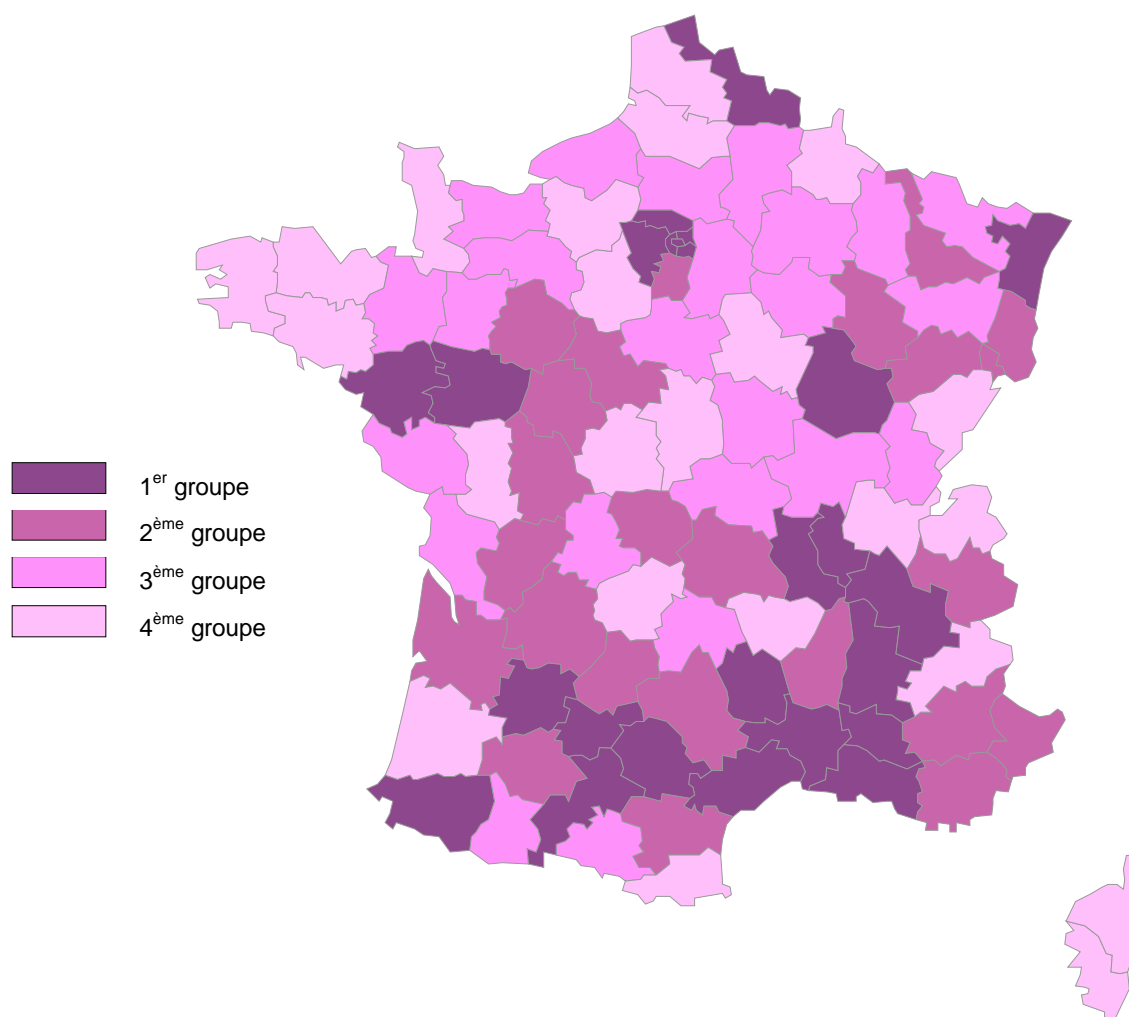
La tête de ce classement ne comporte que des départements ruraux, et généralement enclavés, de moyenne montagne, dans lesquels la solidarité est nécessaire au quotidien. En dépit d'un classement défavorable du point de vue des revenus, ces départements présentent une forte concentration de donateurs.

Cette approche montre bien qu'il n'y a aucun lien entre la densité des donateurs dans les départements et les revenus moyens de leurs habitants. Qu'en est-il du montant des dons accordés par les contribuables ? En rapprochant le don moyen au revenu moyen, on aborde là la notion de générosité.

B – LA GENEROSITE DES DONATEURS

METHODE : Nous prenons en compte le don moyen déclaré dans chaque département, et nous le rapportons au revenu moyen de ce même département, pour la même année 2007. Cet indicateur permet de mesurer *l'effort de don* que les donateurs imposables d'un département réalisent, au regard de leurs moyens. Cet indicateur permet d'établir un classement national, et une carte de France spécifique.

LA GENEROSITE DES DONATEURS



Fait avec Philcarto - <http://philcarto.free.fr>
Source : DGFIP – Traitement Recherches & Solidarités

Le tableau suivant présente le début et la fin de ce classement

Rang des départements pour la générosité de leurs donateurs imposables			
Début du classement	Rang	Fin du classement	Rang
PARIS	1	INDRE	84
HAUTS DE SEINE	2	HAUTE SAONE	85
YVELINES	3	YONNE	86
RHONE	4	EURE ET LOIR	87
VAL DE MARNE	5	SOMME	88
BOUCHES DU RHONE	6	ARDENNES	89
SEINE-SAINT-DENIS	7	MORBIHAN	90
DROME	8	PAS DE CALAIS	91
LOZERE	9	HAUTE MARNE	92
GARD	10	EURE	93
NORD	11	MANCHE	94
HERAULT	12	COTES D'ARMOR	95

Source : DGFiP – Traitement R&S.

On trouve, cette fois, de nombreux départements urbains en tête de classement, établi à partir du rapport entre le don moyen déclaré et le revenu moyen. On sera également frappé de voir que le département du Nord se situe en tête de classement, et que le département du Pas de Calais voisin¹¹ se situe lui-même en fin de classement. La seule différence de revenu (30.000 euros annuels dans le Nord et 28.600 euros dans le Pas de Calais), n'explique pas tout. En effet, l'Eure et Loir (30.500), le Morbihan (29.600) ou encore les Côtes d'Armor (29.700) présentent des revenus moyens comparables à ceux du département du Nord, et figurent néanmoins dans la dernière partie de ce classement.

Et ce constat nous a incités à comparer le rang de chaque département, quant à la *générosité* de ses donateurs, et son rang, quant au revenu imposable moyen. Et là encore, il n'y a strictement aucune corrélation. Au contraire, le différentiel est important, soit en positif, soit en négatif. Le tableau suivant présente les départements les plus typés, de ce point de vue.

Classement en fonction du différentiel générosité revenu moyen			
Différentiels les plus favorables	Rang	Différentiels les plus défavorables	Rang
LOZERE	1	CORSE	84
SEINE-SAINT-DENIS	2	FINISTERE	85
CREUSE	3	ILLE ET VILAINE	86
ARDECHE	4	MORBIHAN	87
LOIRE	5	HAUTE SAVOIE	88
LOT ET GARONNE	6	MARNE	89
TARN ET GARONNE	7	SEINE ET MARNE	90
DROME	8	COTES D'ARMOR	91
HAUTE LOIRE	9	HAUT RHIN	92
NIEVRE	10	EURE ET LOIR	93
DORDOGNE	11	EURE	94
AUDE	12	AIN	95

Source : DGFiP – Traitement R&S. Lecture : La Lozère est classée au 9^{ème} rang pour la générosité de ses donateurs, et au 98^{ème} rang pour le montant moyen de ses revenus : son différentiel positif est de 89 et la place en tête de ce tableau. L'Ain est classé en 84^{ème} rang pour la générosité de ses donateurs, et au 18^{ème} rang pour le montant moyen de ses revenus : son différentiel négatif est de 66 et place le département en fin de ce tableau.

¹¹ Précisons bien que nous ne prenons en compte que les contribuables imposables des départements.

Figurent en tête de ce tableau des départements dont la générosité est très largement au-dessus de ce à quoi l'on pourrait s'attendre, compte tenu des revenus moyens correspondants : on trouve ainsi en deuxième rang la Seine Saint Denis qui comporte assez peu de donateurs imposables, mais qui se révèlent particulièrement généreux par rapport aux revenus moyens du département.

C – UNE ESQUISSE DE TYPOLOGIE DES DEPARTEMENTS

Signalons d'abord ceux qui, dans l'absolu, présentent un bon résultat, à la fois quant à la densité de leurs donateurs, et quant à leur générosité. On trouve dans l'ordre Paris, les Hauts de Seine, les Yvelines, le Rhône et le Bas-Rhin. Inversement, on trouve en fin de classement le Pas de Calais, la Somme et l'Eure.

Indiquons maintenant les départements qui, au regard de revenus moyens particulièrement faibles, présentent une forte *densité des donateurs* et une forte générosité de ceux-ci : la Lozère, l'Ardèche, la Haute Loire, le Cantal et la Loire.

A l'inverse, la *densité des donateurs*, tout comme leur *générosité*, sont décevantes par rapport à des revenus moyens assez élevés : l'Eure, l'Eure et Loir et la Seine et Marne sont les départements les plus mal classés de ce point de vue.

On trouve aussi des départements comportant une forte proportion de donateurs imposables, mais qui déclarent des dons assez faibles, au regard des revenus moyens : on citera ainsi le Haut-Rhin, les Côtes d'Armor ou encore le Doubs. Inversement, des départements présentent une faible densité des donateurs particulièrement généreux par rapport aux revenus du département : citons ainsi la Seine Saint Denis, les Bouches du Rhône ou encore le Gard.

ALLER PLUS LOIN AVEC NOS ADHERENTS

Notre réseau associatif d'experts est à la disposition des associations qui partagent avec nous l'ambition de faire progresser la générosité en France, et nous sommes très heureux de travailler désormais, naturellement sans but lucratif puisque tel est notre Projet associatif, avec les collecteurs qui nous font confiance : ils ont déjà pu bénéficier des données détaillées de l'enquête que nous avons menée auprès de 3.400 donateurs, et ils pourront également s'appuyer sur le travail que nous avons réalisé, concernant la générosité dans les départements.

Cette typologie extrêmement fine que nous sommes désormais en mesure de réaliser, et dont quelques extraits ont été présentés ci-dessus, est donc à leur disposition, notamment pour les aider à organiser leurs collectes, en ciblant au mieux les départements qui comportent les donateurs potentiels qui les intéressent.

Naturellement, il doivent faire un compromis entre ces caractéristiques favorables observées dans chacun des départements, et le poids relatif qu'ils représentent : cibler particulièrement la Lozère ou l'Ardèche ne provoquera pas les mêmes retours que si l'on cible plus particulièrement Paris ou les Hauts de Seine. Pour autant, les collecteurs ont grand intérêt – pour leur notoriété et leur couverture territoriale de proximité, à ne négliger aucun département.

DEUXIEME PARTIE L'EVOLUTION DE LA COLLECTE

Cette approche complète très utilement le suivi de l'évolution des dons déclarés à Bercy par les contribuables. Elle permet d'observer les dernières évolutions en 2008 et d'appréhender ces tendances selon les différentes causes, de l'aide aux personnes en difficultés, à la solidarité internationale, en passant par la recherche médicale, ou encore l'environnement...

I- EVOLUTION DE LA COLLECTE EN FRANCE

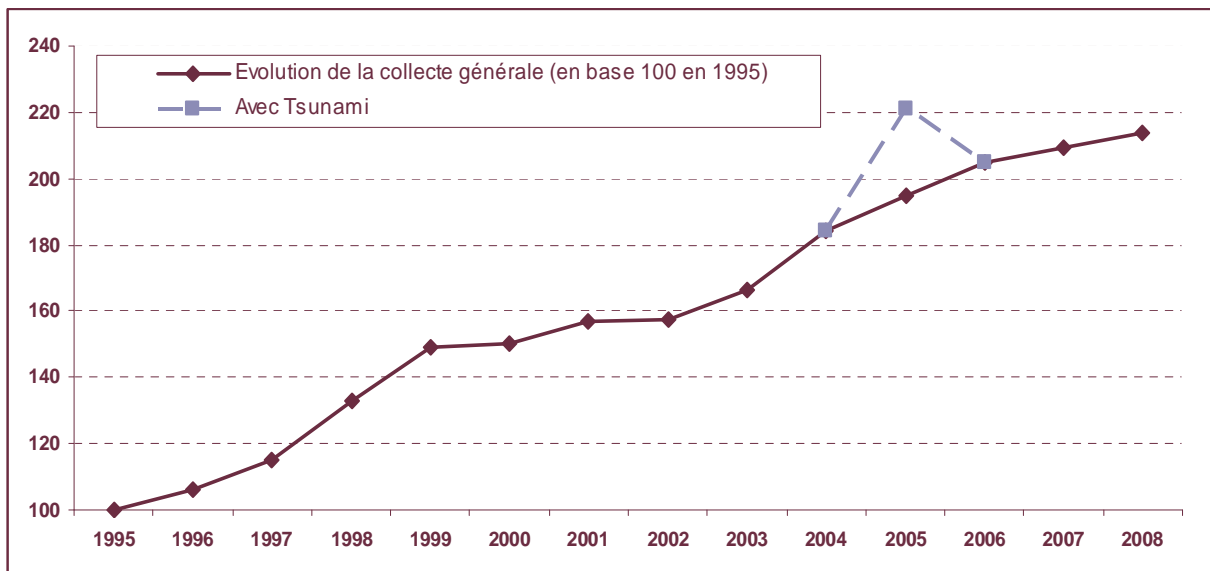
A - NOS SOURCES

Nous travaillons avec une cinquantaine d'associations¹² qui acceptent de nous fournir leurs données depuis plusieurs années, dans le cadre d'un dialogue qui nous a permis de constituer un panel. Nous travaillons également en lien étroit avec notre partenaire, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité (IDEAS)¹³. Nous avons également complété ces informations à partir des données publiées, pour la première fois cette année, sur le site du Journal Officiel.

Au total, notre panel comporte 103 associations et fondations dont les données ont été vérifiées et recoupées, pour un montant de 970 millions d'euros de collecte.

B - L'EVOLUTION DEPUIS 1995

Graphique 1 : Evolution de la collecte en euros courants (base 100 en 1995)



Source : Recherches & Solidarités

¹² Nous remercions vivement ces associations et ces fondations qui nous font confiance depuis plusieurs années et dont les noms sont présentés au début de l'étude.

¹³ <http://ideas.asso.fr/>

Nous avons déjà signalé le pic exceptionnel de collecte, observé en 2005, compte tenu des sommes recueillies fin 2004 et début 2005 après le drame qu'a connu l'Asie. Nous avons aussi signalé que cet afflux financier avait été sans lendemain, comme le montre la courbe de ce graphique : l'évolution hors tsunami entre 2004 et 2005 a été à peu près reconduite entre 2005 et 2006 et les dons consentis exceptionnellement ne se sont pas reportés sur une autre cause.

En 2008, l'augmentation constatée a été globalement de 4,7% en euros courants, sachant que l'inflation a été assez faible. Elle est comparable à l'évolution en 2007 (4,5%) et ceci paraît assez encourageant, puisque la crise avait déjà produit ses premiers effets. Par conséquent, les prévisions pessimistes des donateurs, constatées dans notre enquête de l'automne 2008, conformes à celles d'autres enquêtes menées à la même époque, ont été démenties à la dernière minute par des donateurs qui ont fait un effort par rapport à ce qu'ils envisageaient.

Comme on le verra dans le chapitre suivant, ces prévisions sont un peu plus pessimistes encore, cette année, à partir d'une enquête réalisée exactement dans les mêmes conditions, et comportant certaines questions identiques : espérons qu'elle seront à nouveau démenties, du moins en partie.

C - EVOLUTION PAR SECTEUR EN 2008

Il nous semble indispensable de distinguer les grands groupes de causes, à la fois pour bien observer l'orientation de la générosité et les « *préférences* » des donateurs, et pour éclairer les associations agissant dans tel ou tel secteur. Ces groupements n'ont pas été aisés car certaines associations agissent dans plusieurs secteurs, comme la Croix-Rouge, active dans l'aide aux malades, dans l'aide aux personnes en difficultés et aussi en matière de solidarité internationale. Nous avons dans ce cas choisi d'affecter l'association en fonction de son activité principale.

Nous avons aussi constaté, dans certains groupes, un événement exceptionnel qui a pu renforcer très significativement la collecte de l'une des composantes, et lorsqu'il s'agit d'une association importante, cela a pu influencer l'évolution de tout le groupe. C'est la raison pour laquelle nous présentons, pour chaque groupe, l'évolution globale des montants collectés, d'une part, et la moyenne des évolutions de chaque composante, d'autre part. Cela permet ainsi de lisser les résultats, et de donner au lecteur – et aux spécialistes des associations – deux indicateurs complémentaires.

Ainsi, pour l'ensemble de notre panel, on distinguera l'évolution globale des montants cumulés, figurant dans le graphique ci-dessus (4,7%), de la moyenne des évolutions, association par association, qui est de 14%. La différence s'explique aisément : les montants sont largement influencés par les plus grosses associations, qui progressent forcément moins vite en pourcentage, compte tenu des collectes en jeu, l'évolution est donc assez limitée.

Les petites associations progressent généralement plus intensément, en pourcentage, et c'est ce qui explique que la moyenne des évolutions soit influencée à la hausse par celles-ci, nettement plus nombreuses.

Ceci montre à l'évidence qu'en dépit de leurs importantes collectes, les plus grosses associations progressent en pourcentage bien moins vite que les petites, ce qui démontre bien que les donateurs savent à la fois les trouver et les aider. On précisera ici que lorsque l'on fait la somme des montants de 15 plus gros collecteurs en France, on atteint à peine 20% du total de tous les dons estimés.

1 - L'AIDE AUX PERSONNES ATTEINTES D'UNE MALADIE OU D'UN HANDICAP

PANEL : 21 organismes collecteurs (associations ou fondations) représentant 174 M € de collecte en 2008.

Globalement, la collecte est restée stable dans ce secteur. Lorsque l'on mesure l'évolution du montant total, on parvient à une augmentation de 1,6%, et lorsque l'on fait la moyenne des évolutions, on parvient à 4,3%.

Mais derrière ce résultat général, il faut noter que 11 associations ou fondations sur 21 ont enregistré une baisse de leur collecte (évolution des montants de -21%, et moyenne de ces évolutions -18%). Les 10 associations qui ont vu leur progresser, ont enregistré une évolution cumulée de leurs montants de 19%, et une moyenne de leurs évolutions de près de 35%.

Il est clair qu'il s'agit d'un secteur très diversifié, dans lequel chaque association présente une caractéristique précise, leur taille variant fortement et leur stratégie de collecte aussi.

2 - LA RECHERCHE MEDICALE

PANEL : 12 organismes collecteurs (associations ou fondations) représentant ensemble plus de 174 M € de collecte en 2008.

L'évolution du montant global a été de 5,5%, alors que la moyenne des évolutions a été de + 11,5%. Ce groupe est constitué d'associations dont les montants de collecte sont différents. Il est clair que la présence de l'AFM, sur ce terrain de la recherche médicale, et dont le montant de collecte a évolué de 2,7% en 2008 n'a pas empêché les 11 autres associations du panel de voir leur collecte progresser de 12%.

3 - L'AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTE EN FRANCE

PANEL : 22 organismes collecteurs (associations ou fondations) représentant ensemble 279 M € de collecte en 2008.

Il s'agit d'un panel constitué d'une vingtaine d'associations dont les montants de collecte peuvent varier d'un montant de l'ordre d'un demi million d'euros à près de 60 millions d'euros, pour la plus importante. Sur l'ensemble, la collecte de ce secteur a augmenté de 6,7% en 2008.

L'évolution du secteur est moins contrastée. Assez rares (5 sur 22) sont les associations qui ont vu leur collecte baisser en 2008. Parmi les plus gros, les Restos se détachent nettement avec une augmentation de 20% de leur collecte, en lien avec le nombre croissant des personnes accueillies (+14% au niveau national et dans 21 départements le plus souvent ruraux ou semi ruraux, cette augmentation a même dépassé les 20 %).

Lorsque l'on fait la moyenne des évolutions des 22 associations de ce groupe, on parvient au résultat de 5,5%, un peu au-dessus de la moyenne générale de 4,7%.

4 - LES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

PANEL : 25 organismes collecteurs (associations ou fondations) représentant ensemble plus de 216 M € de collecte en 2008.

Dans ce groupe, 5 associations seulement évoluent à la baisse. De ce fait, l'évolution globale des montants recueillis est de 4,3% en un an, très proche de la moyenne générale. La moyenne des évolutions est de 9,5%, tirée vers le haut par les plus petites associations.

C'est ainsi que ces plus petites associations (moins de 100.000 euros) augmentent en moyenne de 20% leurs montants, alors que les plus importantes évoluent de 5% environ.

5 - LES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE SPECIALISEES DANS LA PROTECTION DE L'ENFANCE

PANEL : 14 organismes collecteurs (associations ou fondations) représentant ensemble plus de 97 M € de collecte en 2008.

L'augmentation globale des montants est de 5%, très voisine de l'évolution générale. La moyenne des évolutions est assez proche, environ à 4%. Cela veut dire, d'une part, que la taille des associations est assez comparable, hormis celle de l'UNICEF qui ressort nettement, d'autre part, qu'il n'y a pas de violentes différences entre les évolutions respectives de chaque association, hormis celle d'ASMAE, dont la collecte en forte augmentation est à mettre en lien avec décès de sœur Emmanuelle.

6 - L'ENVIRONNEMENT

PANEL : 4 organismes collecteurs (associations ou fondations) représentant ensemble près de 17 M € de collecte en 2008.

Ce panel est un peu plus limité que les autres, à la fois quant au nombre de ses composantes et quant aux sommes collectées. L'évolution globale de la collecte est + 5,9%, et la moyenne des évolutions s'avère nettement plus faible, à + 2,5%.

LE BILAN DE L'ÉVOLUTION DE LA COLLECTE PAR SECTEUR EN 2008

Secteurs d'intervention analysés	Nombre d'associations et fondations du panel	Montant total de la collecte 2008 (en millions d'euros)	Evolution 2007-2008	Moyenne des évolutions
Aide aux personnes atteintes de maladie ou de handicap	21	173,5	+ 1,6%	+ 4,3%
Recherche médicale	12	174,5	+ 5,5%	+ 11,5%
Aide aux personnes en difficulté en France	22	279	+ 6,7%	+ 5,5%
OSI	25	216,5	+ 4,3%	+ 9,5%
OSI - Enfance	14	97,5	+ 5%	+4%
Environnement	4	17	+ 5,9%	+2,5%
Autre *	5	12	Non significatif	Non significatif
Total	103	970	+ 4,7%	+ 14%

Source : Recherches & Solidarités. * On trouve ici par exemple la Société protectrice des animaux et des fédérations de scoutisme. Nous avons intégré ce groupe dans le panel général, mais ses résultats ne sont pas suffisamment significatifs pour être précisés ici et faire l'objet d'une analyse spécifique.

Ce tableau montre que les évolutions ont été assez proches, d'un groupe à l'autre en termes de montants collectés, hormis celui qui concerne l'aide aux personnes atteintes de maladie ou de handicap. Ce bilan de 1,6%, assez éloigné du bilan moyen de 4,7% masque de grandes différences au sein de ce groupe : certaines associations sont en nette hausse, d'autres en nette baisse.

La comparaison entre l'évolution des montants cumulés d'un groupe donné, et celle de la moyenne des évolutions de chacune des composantes de ce groupe fait apparaître des résultats intéressants : dans le groupe de la recherche médicale, l'évolution de la collecte de l'AFM se situe nettement au-dessous de celle des autres composantes (2,7% contre plus de 12%) ; la moyenne des évolutions est nettement plus forte que l'évolution du montant global. A l'inverse, dans le groupe de l'aide aux personnes en difficulté en France, c'est l'évolution de la collecte des restos (20%) qui explique une forte évolution des montants cumulés ; l'évolution du montant est plus forte que la moyenne des évolutions.

D - LES DONNÉES ENREGISTRÉES PAR LES ASSOCIATIONS DIOCESAINES

Comme chaque année, en lien avec la Conférence des Evêques de France, nous pouvons présenter l'évolution des deux grands types de dons à l'église : le denier de l'église, en nette augmentation en 2008, et les dons issus des quêtes, en évolution limitée.

	2004	2005	2006	2007	2008	2007-2008
Montant du denier de l'Eglise	195 200 000 €	199 300 000 €	203 973 000 €	208 763 000 €	228 040 798 €	9,2%
Montant des quêtes et casuel	198 200 000 €	201 575 000 €	203 316 000 €	213 331 000 €	217 465 585 €	1,9%
Nombre de foyers donateurs au denier (estimation)	1 500 000	1 440 000	1 440 000	1 430 000	1 465 000	2,4%
Don moyen au denier	130 €	138 €	142 €	146 €	156 €	6,6%

Source : Conférence des Evêques de France – Traitement R & S

On peut avancer une hypothèse pour expliquer la différence entre une évolution nette des montants liés au denier de l'église, geste volontaire et vraisemblablement plus volontiers consentis par des foyers un peu plus aisés, et une évolution plus modeste du produit des quêtes et des casuels (baptêmes, mariages, obsèques...), avec une plus grande participation de personnes plus modestes dont certaines ont pu être touchées par la crise.

Et il est assez frappant de constater que le cumul des deux types de montants conduit à une évolution de 5,5%, proche de l'évolution générale de la collecte en France.

En fait, l'évolution de la collecte a été positive, en 2008, se situant autour de 5% par rapport à l'année précédente, ce qui fut généralement une bonne surprise pour des associations assez inquiètes des premiers effets de la crise financière et économique.

Pour autant, au-delà de cette moyenne générale, de grandes différences peuvent apparaître, selon l'association qui invite à la générosité. Parmi les raisons qui font varier la collecte, nous connaissons bien – hélas – les catastrophes naturelles ou liées à des guerres, et qui conduisent les associations à solliciter plus fortement les donateurs, et ces derniers à se mobiliser plus intensément. Nous savons aussi que certains événements, comme la disparition de ce jeune artiste Grégory Lemarchal - atteint de mucoviscidose, ou encore les disparitions de l'abbé Pierre et de sœur Emmanuelle, provoquent un élan spontané des donateurs touchés par les causes qu'ils défendaient.

Mais nous ne savons pas encore très bien comment se font les mouvements sociétaux de générosité, et comment se construit, dans l'inconscient collectif, cette délicate démarche qui conduit à s'ouvrir un peu plus aux autres, ou bien qui incite à se replier sur soi-même.

Et nous sommes très heureux de travailler depuis plusieurs années, sur ces sujets, avec Michel TERESTCHENKO, membre fidèle de notre comité d'experts, tant il est important de s'appuyer sur le regard du philosophe. Et nous le remercions d'avoir bien voulu nous offrir cet article, écrit au vu des résultats de notre enquête auprès des donateurs, présentés dans le chapitre suivant, et des risques que pourraient rencontrer les associations en cette fin d'année.

II - L'INEVITABLE INCONSTANCE DU DON

MICHEL TERESTCHENKO¹⁴

Faut-il s'étonner que les associations souffrent à leur tour de la grave crise économique et sociale qui traverse et balaye la société française ? Que les dons risquent de diminuer, alors même que les besoins des plus fragiles et des plus vulnérables sont plus grands que jamais ? Qu'un prudent désengagement se fasse jour, lors même que plus d'engagement serait cruellement nécessaire ? Faut-il voir là un retour de la bonne vieille loi de l'égoïsme et de la poursuite de ses propres intérêts, dans l'indifférence à ceux d'autrui que des heures moins difficiles auraient mis sous le boisseau, mais pour un temps seulement ? La conclusion ne s'impose nullement.

La pratique du don, il est vrai, est par nature instable. Variable, elle dépend des circonstances que connaît chacun et du climat général de la société dans son ensemble. Or tout, dans la situation économique actuelle, pousse les individus à la prudence, à l'épargne plus qu'à la dépense généreuse, au calcul plus qu'à la spontanéité. On pouvait s'y attendre et s'il y a lieu d'en craindre les conséquences pour les bénéficiaires, rien ne justifie qu'on en tire des conclusions qui aillent au-delà de ce constat.

On ne donne généralement pas pour des raisons relevant d'une obligation inconditionnelle, qui ferait fi des circonstances, à la manière d'un impératif catégorique, absolu. Le don, en particulier le don d'argent, n'obéit généralement pas à des raisons uniquement « *morales* » qui seraient assez fortes pour résister et surmonter les difficultés que chacun connaît ou craint de connaître à son tour. On donne plus ou moins. Comme on peut, plus que comme on le devrait. C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas assez. Il est vrai : ce n'est pas assez.

Le donateur, ou le « *donacteur* » dont parle Jacques Malet, n'est généralement pas un être tout à fait vertueux, ses actions sont rarement enracinées dans un sens du devoir ou une disposition assez constante pour passer outre les inquiétudes du présent, et pour voir dans l'urgence des besoins une raison supérieure d'agir. Faut-il le regretter ? Mais non ! Il n'est pas nécessaire qu'une pareille perfection soit requise ; sans quoi qui serait à la hauteur de ses exigences ? Nous avons voulu que le don soit un geste banal (quoiqu'il ne soit pas sans signification). Il faut payer le prix de cette désacralisation.

Le sentiment plus ou moins diffus de crainte et de vulnérabilité que la plupart éprouvent à l'égard de leur position personnelle – mais est-il tout à fait illégitime ? - l'emporte sur le calcul réfléchi et rationnel du coût de leur prudence sur ceux qui en bout

¹⁴ Philosophe, Maître de conférence à l'Université de Reims et à l'Institut d'Etudes politiques d'Aix-en-Provence

de course en subiront les effets et qui sont, eux, dans une situation d'une bien plus grande vulnérabilité.

Tel est le défaut qui accompagne inévitablement les pratiques d'aide qui s'en remettent, davantage aux individus ou aux associations, qu'aux administrations et aux politiques publiques. L'on comprend que, pour cette raison, ce n'est pas l'égoïsme supposé des individus qu'il faut mettre en cause, ni l'instabilité de leurs pratiques qui varient inévitablement au gré du temps, mais la brutalité de la crise, la cupidité des hommes qui en sont la cause, laquelle ne saurait être contenue par la seule bonne volonté, la générosité et la bienveillance des citoyens ordinaires. N'est-ce pas trop leur demander que de porter le poids des ravages qui jettent dans le chômage et la détresse des millions d'hommes et de femmes, notamment dans notre pays, mais dont ils ne sont nullement responsables ? Serait-ce même *juste* ?

L'esprit du don ne se ramène pas à des principes de justice, mais à la conscience humaine d'une solidarité qui s'exprime lorsque les institutions protectrices font défaut ou, en tout cas, lorsqu'elles trouvent leurs limites. Et cette conscience solidaire, il importe qu'elle puisse toujours s'exprimer librement, spontanément, sans contrainte, ni manipulation (par exemple médiatique), pas plus qu'il n'est supportable qu'elle soit prise au piège de demandes concurrentielles. Par conséquent, il faut accepter que les dons oscillent et varient avec une certaine inconstance, qu'il y ait du plus et du moins, du « *parfois* » et du « *pas toujours* ». La générosité ou la solidarité avec les plus démunis n'est pas le contraire du calcul, mais le geste où celui-ci s'excède vers les autres. En temps d'incertitude et d'inquiétude, le calcul devient plus mesuré, plus prudent – cela signifie-t-il qu'il soit devenu plus mesquin ? Ce serait faire là aux donateurs un mauvais procès moral.

Ce n'est pas aux individus qui donnent moins, voire même qui ne donnent pas du tout, de porter le poids de la culpabilité de la crise qui dévaste le monde et ses habitants, alors que les véritables responsables ne sont ni désignés ni inquiétés, le système seul étant mis en cause. Mais a-t-on jamais vu un système – s'agirait-il du système bancaire ou du système capitaliste néo-libéral – marcher tout seul, sans qu'il soit animé par les passions et les intérêts d'hommes de chair et de sang ?

De grâce, qu'on ne se trompe pas de cible ! Surtout, qu'on n'incrimine pas les anciens donateurs d'être des individus imprévisibles, inconstants, irrationnels et versatiles. Ce serait tout de même un comble que l'on doive réviser ce que l'esprit du don nous apprend sur les hommes et les sociétés, sous prétexte que le donateur n'est pas un homme parfait.

MICHEL TERESTCHENKO

TROISIEME PARTIE

A L'ECOUTE DES DONATEURS

L'équipe de R&S a acquis une solide expérience en matière de don d'argent, notamment de par ces travaux réalisés – et publiés – sur le sujet depuis près de 15 ans. Elle a mis en place, en juin 2008, un dispositif d'enquête « *A l'écoute des donateurs* » (ALDO), destiné à renseigner régulièrement les collecteurs et le grand public sur les contours de la générosité des Français.

Déjà, trois vagues d'enquête ont été réalisées permettant, d'une part, de rassembler de multiples et inédites informations sur le comportement des donateurs – selon une approche structurelle – et d'autre part, de réunir des informations sur les intentions de dons, notamment au cours de la période mouvementée que nous connaissons, selon une approche conjoncturelle.

METHODE : En lien avec son comité d'experts, cette troisième vague d'enquête a permis d'interroger 3.408 donateurs, en ligne, entre le 22 et le 26 septembre 2009. De multiples questions ont été posées, dont certaines à l'identique par rapport à celles de la deuxième vague, lancée il y a tout juste un an. Exploitation selon la méthode des quotas, appliquée aux variables sexe – âge – revenus disponibles – montant annuel des dons – principale cause soutenue – fréquence des dons – nombre d'associations soutenues.

I - CRISE : QUELS EFFETS SUR LES DONNS ?

D'une manière générale, environ 18% des donateurs indiquent qu'ils ont déjà été conduits à réduire *sensiblement* leurs dons aux associations, et 22% *un peu*. Quand ils ont dû s'y résoudre, c'est avant tout *par prudence, par rapport à leur situation personnelle* (30%), ou *pour aider des proches* (13%). Mais rarement par défiance par rapport aux projets présentés par les associations (3%).

Et dans une proportion non négligeable (13%), certaines personnes qui donnent habituellement en fin d'année, ont décidé de donner d'une manière mieux répartie tout au long de l'année. Cette nouvelle démarche est d'autant plus fréquente que les moyens sont limités. Sans lien avec les moyens, elle touche tout autant les petits et les grands donateurs.

Pour autant, lorsque les temps sont difficiles, générosité et solidarité ont toute leur place. Le don d'argent est perçu avant tout comme *l'expression d'une valeur forte : la solidarité* (39% des donateurs), et ce d'autant plus que le montant des dons est important. C'est aussi *la meilleure façon d'apporter son soutien à ceux qui sont en difficulté* (35% des donateurs), et ce d'autant plus que l'on est avancé en âge, et d'autant plus que l'on dispose de moyens importants.

Précisons que le principal repère auquel se réfèrent les donateurs pour fixer le montant de leurs dons réside dans les revenus disponibles (34% des donateurs), mais aussi dans les projets que présentent les associations (16%). Et ce dernier pourcentage augmente en proportion des moyens disponibles, et en proportion des montants consentis : entre 9% chez ceux qui donnent moins de 45 euros chaque année, jusqu'à 32% chez ceux qui donnent plus de 1.000 euros.

Et n'oublions pas que, même si le dispositif fiscal est peu connu dans ses détails, il peut « inciter à donner plus » pour 64% des donateurs estimant disposer de moyens très convenables, et pour 70% des donateurs dépassant 1.000 euros par an.

II - LES INTENTIONS DE DONS EN CETTE FIN D'ANNEE

La même question, posée en septembre 2008 et en septembre 2009, auprès d'échantillons représentatifs des donateurs, donne des résultats un peu préoccupants, quant au montant qu'ils envisagent de donner, d'ici la fin de l'année :

- Certes, ceux qui envisageaient de donner à peu près autant en 2008 (54%) sont presque aussi nombreux cette année (49%).
- Mais ceux qui envisageaient de donner plus, d'une année sur l'autre, compte tenu de la crise, étaient globalement 20%, et ils ne sont plus que 7% en 2009.
- De leur côté, ceux qui pensent donner moins cette année sont en nette progression, à 38%, contre 27% en 2008.

Comme on pouvait l'espérer, les donateurs qui estiment disposer de moyens très convenables envisagent de donner au moins autant (76%), ou même un peu plus (19%). Mais parmi les donateurs qui estiment pourtant disposer de moyens convenables, il s'en trouve près de 20% pour indiquer qu'ils donneront un peu moins cette année. Effet psychologique vraisemblablement, car de leur propre témoignage, ils sont à l'abri des difficultés actuelles.

Ce que les collecteurs appellent les « *grands donateurs* » semblent circonspects, de la même façon, puisque 12% de ceux qui donnent au moins 1.000 euros par an indiquent envisager de donner un peu moins.

Et c'est parmi les personnes les plus modestes, consentant généralement des petits dons, que la différence la plus marquée peut être observée, par rapport à la situation en 2008. La crise a accentué les difficultés, au fil du temps, bien réelles cette fois pour ces donateurs.

Parmi ceux qui disposent de moyens limités, il s'en trouve 25%, contre 8% seulement l'an passé, pour indiquer qu'ils ne pourront plus donner en cette fin d'année. Et parmi les donateurs disposant de moyens très limités, plus de la moitié estiment qu'ils ne pourront pas donner cette fois.

III - UNE AUTRE FAÇON DE DONNER...

Parmi les 38% des donateurs qui envisagent de donner moins ou de ne pas donner en cette fin d'année, il s'en trouve une proportion de 20% environ, pour indiquer qu'ils donneront sous une autre forme (vêtements, nourriture), et 15% environ pour préciser qu'ils préfèrent « donner du temps et aider concrètement... ».

IV - UNE GRANDE FIDELITE AUX ASSOCIATIONS

Les donateurs se répartissent de la manière suivante : la moitié (49%) donnent à plusieurs associations, pratiquement toujours les mêmes, 17% donnent à une seule association, toujours la même. Il ne s'en trouve que 18% pour indiquer qu'ils donnent à une ou plusieurs associations, mais généralement différentes, et 12% environ pour avouer qu'ils ne savent plus trop où ils en sont de ce point de vue. Les collecteurs peuvent donc compter sur une proportion des deux tiers des donateurs fidèles à leurs projets.

En cette fin d'année, plus de 90% de ceux qui donnent à une association, toujours la même, ne changeront rien à leur comportement de ce point de vue. Environ 75% de ceux qui donnent à plusieurs associations, pratiquement toujours les mêmes, ne changeront pas non plus leur attitude. Et cette proportion tombe aux environs de 50% chez les donateurs qui changent régulièrement d'associations.

V - LE RISQUE D'AVOIR « LA TETE AILLEURS... »

Les collecteurs connaissent bien le syndrome des périodes électorales, quand l'attention est captée par des sujets qui passionnent les citoyens. Il en est de même quand la période est incertaine, et que des craintes peuvent se profiler à l'horizon : c'est ainsi que beaucoup d'associations ont redouté – finalement à tort – la fin de l'année 1999 et l'arrivée de l'an 2000.

Soyons très clairs ! Dans l'enquête qui vient de se dérouler, nous n'avons pas voulu mesurer l'influence de la pandémie grippale sur les intentions de dons. Nous n'avons pas voulu non plus nous situer dans l'air du temps, et alimenter une chronique – jugée par certains excessive – qui mobilise les medias depuis des semaines.

Nous avons voulu demander aux donateurs s'ils pensaient pouvoir être « *distracts* » dans leurs démarches habituelles de dons, dans le contexte actuel. Seront-ils autant à l'écoute des messages diffusés par les associations en cette fin d'année ? La question posée était exactement la suivante : « *Et pour clore cette série de questions d'actualité, si le contexte de pandémie vous préoccupe, peut-il avoir une influence sur votre comportement habituel de don (par oubli, parce que votre attention sera mobilisée plus particulièrement pour votre entourage...) ?* »

Globalement, si seulement 3% des donateurs répondent « *oui* », il s'en trouve 12% pour répondre « *peut-être* », et 7% qui ne savent pas répondre. Au bilan, près de 15% des donateurs n'excluent pas ce risque. Cette proportion est même aux environs de 20%, entre 18 et 40 ans.

VI - LES RESULTATS DETAILLES SONT A LA DISPOSITION DES COLLECTEURS

Les résultats complets de cette enquête, très techniques, ont été préparés par notre équipe, dans l'objectif d'éclairer au mieux les associations qui collectent. Ils ont été exploités en fonction de multiples critères qui font varier les réponses. Pour chaque association, et pour peu qu'elle connaisse un peu ses donateurs, les informations seront précieuses, car organisées en fonction du sexe et de l'âge des donateurs, en fonction des

moyens financiers disponibles, en fonction du montant annuel des dons, du mode de don (prélèvement automatique, chèque, Internet, espèces), et de la fréquence des dons.

Les résultats varient également – et nettement – selon la cause que soutiennent plus particulièrement les donateurs : Environnement, Culture – Sport – Loisirs, Défense des droits de l’homme, Education – formation, Aide au développement des pays en difficulté, Santé, Recherche médicale, Aide aux personnes en difficulté en France.

QUATRIEME PARTIE

LES PREMIERS FONDS DE DOTATION

Dans un univers de la collecte qui ne connaissait que les associations et les fondations, un nouvel outil est apparu : la présentation de ce dispositif, et le premier bilan de sa mise en œuvre, figurent dans un article écrit par Lionel DEVIC, avocat spécialisé dans les organisations non lucratives. Il s'inscrit dans le cadre d'une coopération de plusieurs années, que nous développons aussi sur ces sujets avec Xavier DELSOL, fondateur de JURIS Associations. Nous les remercions tous deux de nous faire ainsi bénéficier de leur expertise.

I - FONDS DE DOTATION ET MECENAT : SIMPLE MODERNISATION OU REVOLUTION ?

LIONEL DEVIC¹⁵

En instituant dans le droit positif français les fonds de dotation, la loi de modernisation de l'économie, promulguée durant l'été 2008 (cf. articles 140 et 141 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008, JO du 5), a incontestablement voulu faciliter la levée de fonds privés pour les actions de mécénat et, plus largement, pour le financement d'activités d'intérêt général, en s'inspirant des « *endowment funds* » américains.

A-t-elle, à l'occasion de cette modernisation, engagé une petite révolution dans le secteur de l'économie sociale ? Une chose est certaine : ce nouvel outil provoque d'ores et déjà, dans le secteur associatif et dans celui des fondations, nombre de discussions et d'interrogations. En outre, au 21 novembre 2009, ce sont 114 fonds de dotation qui ont été créés (cf. ci-après).

Plus simple à constituer qu'une association (puisqu'il peut être créé par une seule personne), jouissant d'une plus grande capacité juridique que les associations reconnues d'utilité publique (d'une capacité similaire à celle des fondations), et offrant aux mécènes un cadre fiscal presque équivalent à celui des fondations, telles sont, rapidement résumées, les caractéristiques avantageuses de cette nouvelle personne morale de droit privé à but non lucratif.

A la différence des fondations, pour lesquelles le Conseil d'Etat ne cesse de renforcer les exigences de vie démocratique et d'indépendance à l'égard des fondateurs, le fonds de dotation peut être contrôlé par son ou ses fondateurs : c'est un retour aux sources de la... fondation !

Certes, le nom de cette nouvelle forme juridique n'a ni la popularité de celui des associations, ni le prestige de celui des fondations. Mais cette forme a d'ores et déjà été adoptée par les entreprises et les particuliers mécènes qui se trouvent aujourd'hui confrontés aux deux obstacles suivants : les délais d'instruction des dossiers de création de fondation et de demande de reconnaissance d'utilité publique (d'une à deux années au minimum) ; et, disons-le franchement, au droit prétorien du Conseil d'Etat, à ses évolutions récentes étonnantes et aux avis de cette instance qui dissuadent plus d'un mécène.

¹⁵ Avocat Cabinet DELSOL & Associés. Pour en savoir plus, consulter le site www.fonds-dotations.fr

C'est d'ailleurs l'une des principales raisons qui a conduit les parlementaires à faire bon accueil au fonds de dotation proposé par le gouvernement, sous l'impulsion éclairée des ministères de Mmes Lagarde et Albanel.

Comme le résumait le rapport présenté au Sénat lors de la discussion sur la loi, « *malgré leur grand mérite, les outils existant actuellement dans le droit français peuvent décourager certaines initiatives en raison d'un excès de rigidité. Ainsi, s'il n'est évidemment pas question de les remettre en cause, il apparaît que les fondations reconnues d'utilité publique sont encadrées par des règles très contraignantes* ».

Si l'on peut s'interroger sur l'opportunité de créer cette énième catégorie de personne morale, constatons que ce nouvel outil juridique existe désormais ; et les modalités de création et de fonctionnement de ce fonds, qui se veulent plus souples que celles des structures existantes, annoncent de très intéressantes évolutions pour les associations et le secteur du mécénat.

Un premier bilan a pu être réalisé à partir de 114 fonds de dotation, déclarés au 21 novembre 2009, et sur l'analyse de 71 statuts. En voici un extrait :¹⁶

II - UN BILAN DES PREMIERS MOIS ¹⁷

- Répartition géographique : 57 % des fonds ont leur siège en Ile-de-France (*pour* 44 % à Paris) ; viennent ensuite les deux régions Rhône-Alpes et PACA, avec chacune 6% des fonds de dotation. Au total, 17 régions sont concernées (44 départements).
- 82 % des fonds de dotation sont constitués pour une durée indéterminée :

Durée de vie	Répartition en %
Indéterminée	82%
De 1 à 5 ans	9%
De 5 à 10 ans	4%
De 10 à 50 ans	3%
Plus de 50 ans	2%
Total	100%

Source : Fondorama 2009

- Les dénominations : dans 42% des cas, les fondateurs n'utilisent pas le terme « fonds, ou fonds de dotation » dans la dénomination. Dans 28% des cas, le terme fonds est utilisé, et dans 29% des créations, le titre comporte le terme de fonds de dotation. Dans certains cas, enfin, et peu nombreux, les fondateurs utilisent les termes « *Institut* » (3), « *Association* » (1), « *fund* » (1) et « *foundation* » (1).

¹⁶ Etude réalisée par Me Lionel DEVIC du Cabinet DELSOL & ASSOCIES, disponible sur www.fonds-dotations.fr

¹⁷ A partir de la publication du décret d'application : n° 2009-158 du 11 février 2009.

OBSERVATION A PARTIR DE 71 STATUTS DE FONDS DE DOTATION

LES FONDATEURS

- 53 % des fonds de dotation sont créés par un fondateur unique. Il y a deux fondateurs dans 14% des créations, trois fondateurs dans 15% des cas, et quatre fondateurs ou plus, dans 19% des statuts observés.
- 54 % des fondateurs sont des personnes physiques. Parmi les personnes morales fondatrices, 46 % sont des personnes morales de droit privé (dont 34 % d'organismes sans but lucratif et 10 % de sociétés commerciales). Les fondateurs de droit public représentent 2 % des fonds.
- 59 % des fondateurs sont présents, de droit, au conseil d'administration du fonds de dotation. De même que 59 % des fondateurs bénéficient d'un droit de veto au conseil.
- 27 % des fondateurs peuvent désigner leur successeur comme fondateur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : Le nombre moyen d'administrateurs se situe entre 6 et 7 (le minimum requis est de 3). Dans 66 % des fonds, le nombre d'administrateurs est variable. Quant à la durée moyenne des mandats, elle est un peu supérieure à deux ans.

LA NATURE DES FONDS DE DOTATION : 64 % des fonds sont à la fois opérationnels et distributifs. Un peu plus de 30% sont des organismes dont la seule activité consistera à distribuer des dotations à des acteurs directs, et environ 5% des fonds sont exclusivement opérationnels.

DOTATION

Dans une proportion de 52 %, les fonds créés disposent d'une dotation initiale en capital, dont le montant est réparti selon le tableau suivant.

Montant de la dotation globale	Répartition en %
De 1 à 10 000 €	23 %
De 10 001 à 50 K€	4 %
De 50 001 à 100 K€	5 %
De 100 001 à 500 K€	3 %
De 500 001 à 1 M€	8 %
Plus de 1 000 000 €	2 %
Dotation meuble	5 %
Dotation immeuble	2 %
Total des fonds avec dotation initiale	52 %
Fonds sans dotation initiale	48 %
Total général	100 %

Source : Fondorama 2009

D'une manière générale, il est prévu que la dotation des fonds soit dite consommable, dans 53% des cas, c'est-à-dire qu'elle peut être « consommée » pour le financement direct de projets.

OBJET DU FONDS

- Le classement est réalisé en fonction des catégories fiscales éligibles au mécénat.

- Parmi les fonds créés, 66% sont consacrés à un secteur unique d'activité, 25% souhaitent agir dans plusieurs domaines, et 9% se veulent véritablement polyvalents et ne s'interdisent aucun secteur d'intervention. Le tableau suivant présente la ventilation des domaines présentés par l'activité des fonds.

Domaines d'intervention	Répartition en %
Social	21 %
Culturel	21 %
Scientifique	11 %
Environnement	10 %
Humanitaire	9 %
Possibilité d'intervention dans tous les domaines	9 %
Educatif	8 %
Sportif	6 %
Philanthropique	3 %
Familial	1 %
Aide aux entreprises	1 %
Total	100%

Source : Fondorama 2009

Cet article a été rédigé à partir de l'étude présentée à l'occasion du 4^{ème} forum national des associations et fondations, le jeudi 5 novembre 2009.

LIONEL DEVIC

Cette 14^{ème} édition de *La Générosité des Français* est tout particulièrement destinée aux associations qui collectent, dans l'objectif de leur fournir le plus grand nombre d'informations utiles, selon le Projet associatif de Recherches & Solidarités. Celles qui souhaitent disposer d'informations techniques détaillées, portant, d'une part, sur la générosité dans les départements, d'autre part, sur les résultats complets de nos enquêtes, peuvent solliciter une adhésion.

CONTACT : Marie DUROS marie.duros@recherches-solidarites.org ou 06 20 71 27 58

POUR EN SAVOIR PLUS, VOIR AUSSI :

La générosité des Français 2008 – GUALINO éditeur – mars 2009.

Les cahiers d'ALDO - www.recherches-solidarites.org – Rubrique « Enquêtes ».